

MEYRALS

La commune de Meyrals est composée de nombreux hameaux et groupements de bâtis.

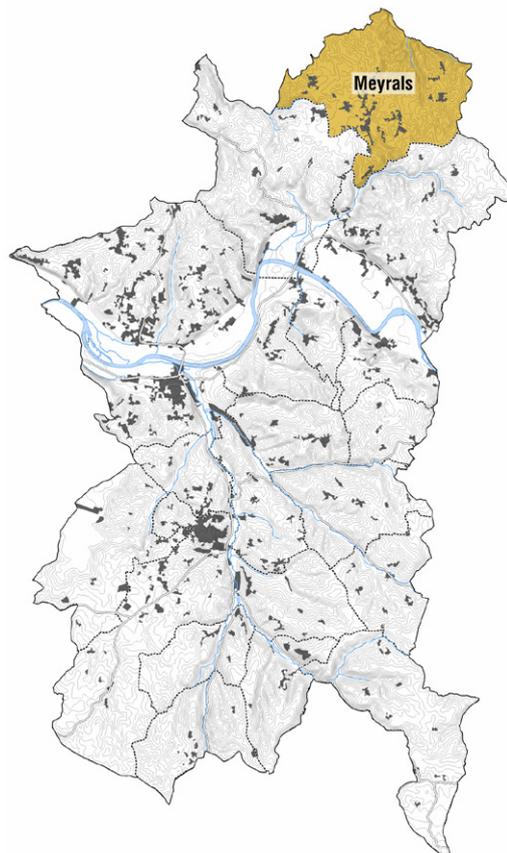
Ceux-ci sont implantés de manière satellitaire autour du centre-bourg.

L'urbanisation qui s'est opérée après le XIX^{ème} siècle est principalement due à un développement résidentiel.

Des tissus urbains se sont créés le long des axes routiers autour du centre-bourg, en continuité des différents tissus anciens, formant des continuum urbains diffus et très peu denses.

Tout au long du XX^{ème} siècle et jusqu'à aujourd'hui, le manque de maîtrise de l'urbanisation et d'opérations urbaines d'ensemble a conduit à une consommation d'espaces naturels et agricoles importante.

A contrario d'autres communes plus dynamiques qui ont vu des mutations significatives de leurs centres bourgs et de leur bâti, Meyrals conserve des éléments d'un vocabulaire architectural ancien.



Centre historique de Meyrals (Source : Cadastre napoléonien)

Typologie des tissus urbains



Le développement particulièrement éparé autour du centre de Meyrals a donné lieu à une diversité des formes urbaines.

Le centre historique est composé d'un tissu bâti dense et compact ; ses ruelles sont partiellement carrossables et les difficultés d'accès à certains îlots contribuent à la vacance et à l'insalubrité de certaines maisons.



Ruelles du centre village

La partie sud du centre historique, plus aérée, est traversée par des routes structurantes formant un carrefour. C'est là que se situent les principales activités du bourg, hormis l'école qui est située dans le centre historique : une zone d'activité est bâtie le long de la route allant vers Saint-Cyprien. En direction de l'ouest se trouve une extension pavillonnaire diffuse. L'implantation des bâtiments est très aléatoire et l'architecture est hétérogène.

Les autres extensions pavillonnaires ont été construites en continuité de hameaux, voire de corps de ferme : autour de la Borie, la Bergerie, Téjat, Chaniot, Lescarpedie. Certains tissus pavillonnaires sont même des «hameaux nouveaux», comme au lieu-dit de la Plaine au nord-ouest du bourg. La plupart ont pour caractéristique commune d'être très diffus, hétérogènes en terme d'architecture, et sans cohérence urbaine.



Tissus pavillonnaire diffus et éloignés du centre-bourg

Trois lotissements se différencient par leur forme plus compacte et leurs constructions plus homogènes :

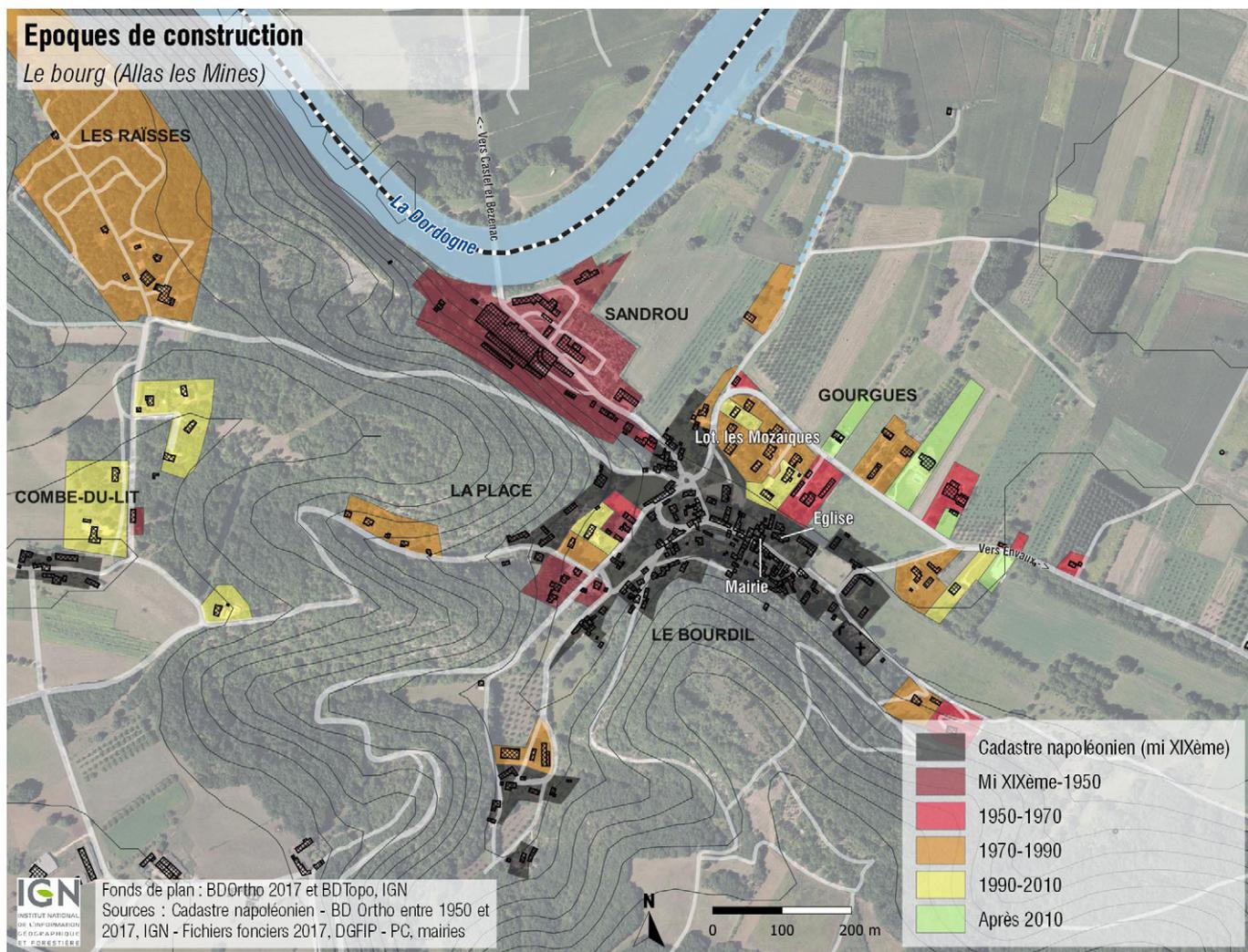
- l'éco-lotissement du Pigeonnier est composé de logements semi collectifs, dans des bâtiments en bois et à basse consommation d'énergie. L'architecture et les matériaux restent discrets dans le paysage et s'intègrent bien à l'environnement ;
- le lotissement de la Treille, composé de logements accolés, est également assez dense. Toutefois les choix des tonalités et des matériaux, à savoir des enduits très clairs et des couvertures de tonalité grise, dénotent avec le bâti traditionnel local.
- le lotissement de Chaniot est quant à lui très classique, composé de maisons ordinaires des années 1980 et faiblement dense. Il se distingue toutefois par l'absence de clôture rendant volontairement floue la



Deux lotissements récents aux tonalités différentes

limite espaces privé / espace public.

L'ensemble des tissus anciens, en dehors du bourg, est composé de corps de ferme et présente des enjeux de préservation du patrimoine vernaculaire.



Centre historique de Allas-les-Mines, autrefois Allas-de-Berbiguières (Source : Cadastre napoléonien de 1832)

ALLAS-LES-MINES

La commune d'Allas-les-Mines est majoritairement composée d'un tissu urbain ancien, antérieur au XX^{ème} siècle.

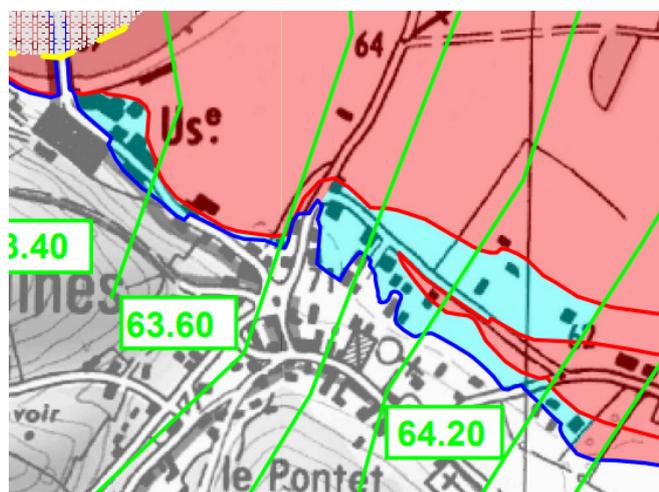
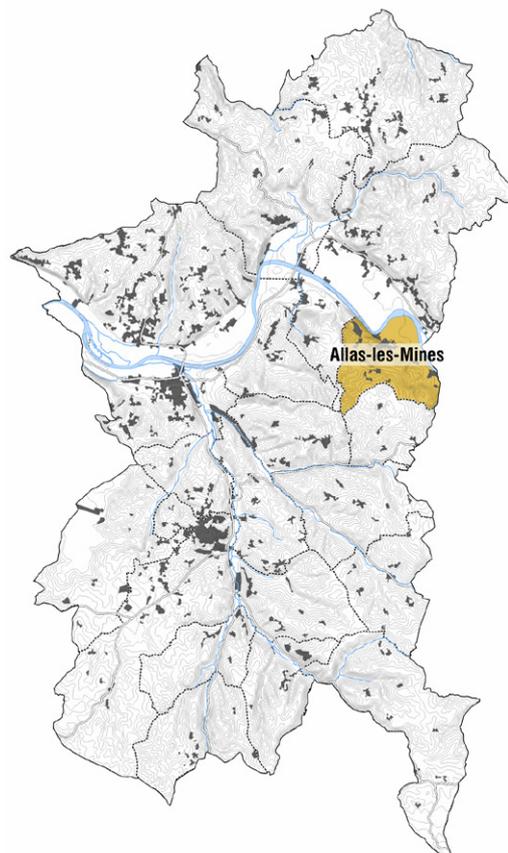
L'histoire urbaine de la commune est principalement conditionnée par l'exploitation de mines de lignite jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle.

Son développement, qui aurait pu être important au vu du nombre d'employés de l'usine à chaux implantée sur le territoire communal (plus de 200), a en effet été limité par les risques de mouvements de terrain et les risques d'inondation.

Ces derniers sont notamment règlementés depuis 2016 par un Plan de Prévention des Risques (PPR), et concernent environ 40% du territoire communal.

L'urbanisation autour du village d'Allas-les-Mines s'est surtout développée après les années 1970.

L'absence d'activité et le relatif isolement du bourg par rapport aux axes routiers structurants, ont peut-être freiné son extension urbaine : les constructions de la dernière décennie ont été très limitées.



Extrait du Plan de Prévention des risques d'inondation Dordogne Amont sur le centre-bourg d'Allas-les-Mines (Source : DREAL Aquitaine)

Le bourg d'Allas-les-Mines est très réduit mais pourtant composé d'un tissu urbain diversifié.

L'entrée de ville est singulière : après avoir traversé le pont au-dessus de la Dordogne apparaît un grand complexe industriel, qui est aujourd'hui une zone d'activité accueillant un fournisseur d'engrais, un musée «La Rue du temps qui passe», un restaurant et une casse automobile. Au milieu de cette diversité d'activités se trouve aussi une poignée d'habitations.



Entrée de village

Typologie des tissus urbains



A la suite de cette zone, le bourg apparaît presque exclusivement résidentiel, ne comprenant que quelques équipements publics tels que la mairie et la salle des fêtes. Il n'y a aucun commerce.

La rue d'arrivée dans le bourg, correspondant à une des premières extensions du centre historique, est composée de maisons à l'architecture ordinaire. Les premiers bâtiments sont implantés en recul de l'espace public, et les derniers sont implantés à l'alignement avec l'espace public, à l'instar du tissu historique. Les murets de délimitation et les haies monospécifiques marquent toutefois un alignement tout au long de cette rue.



Espace public simple et délimité du centre village

Le centre historique se contourne aisément par la voie principale ; on y accède par des rues étroites, cloisonnées par le bâti systématiquement aligné sur rue.

Construit à flanc de colline, le bâti est aligné le long d'une longue rue principale, suivant les courbes de niveau. Perpendiculairement à cette rue, de petites venelles desservent un second rideau de bâtiments accessibles seulement à pied.

La place de l'église offre une respiration urbaine dans ce tissu très dense.

Globalement le centre historique possède nombre de bâtiments remarquables.

Les matériaux et les couleurs utilisés sont très homogènes : pierre calcaire des murs, couvertures en tuiles canal et tuiles plates brunes, volets aux couleurs foncées. Les enduits restent dans les tonalités beiges, jaunes et grises.



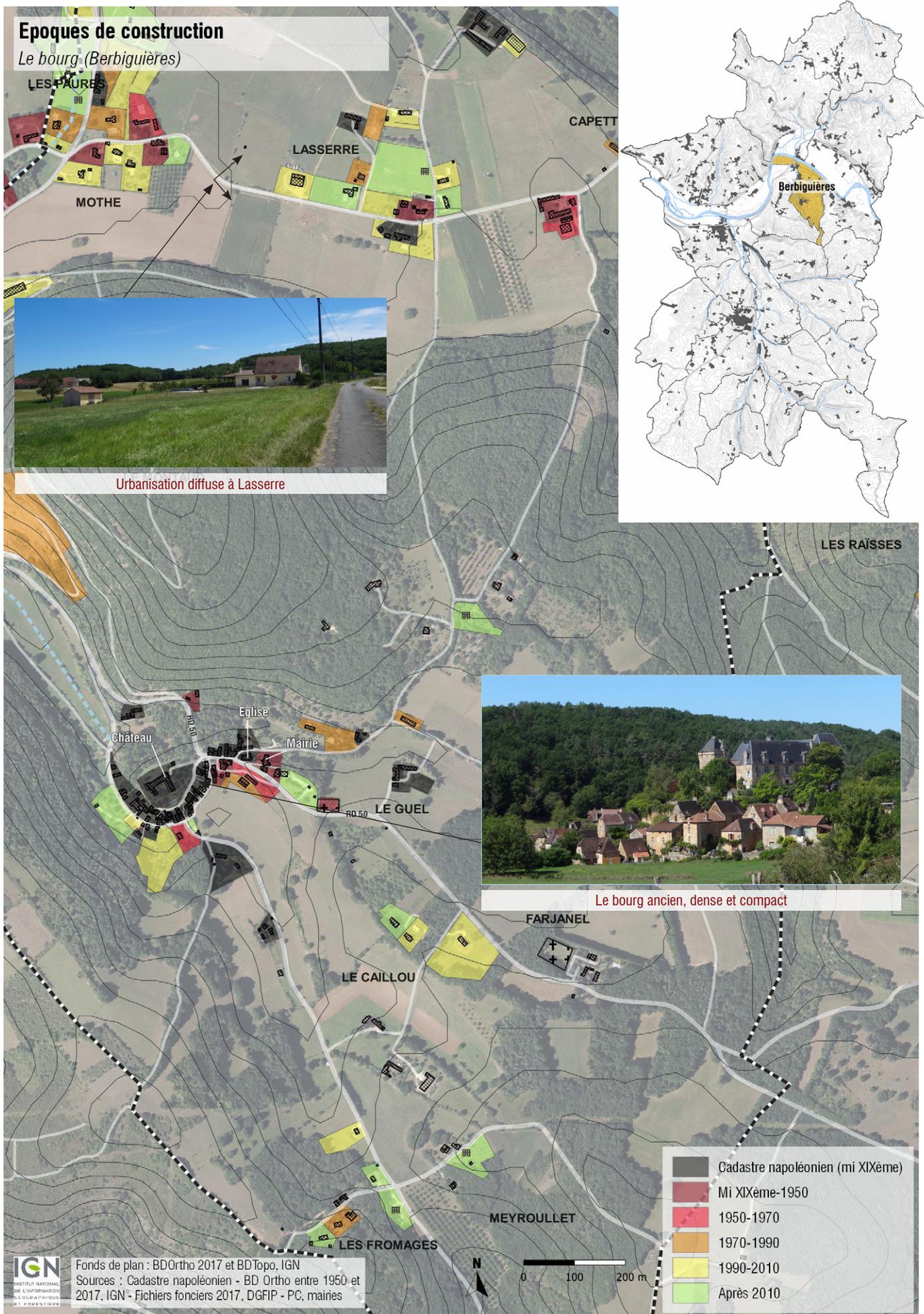
Tonalités des enduits et des toitures (ocre jaune et tuiles en terre cuite)

Les extensions pavillonnaires, très limitées, se répartissent en trois tissus urbains :

- le lotissement des Mosaïques : construit dans les années 1980 à 1990, il correspond au modèle de la maison individuelle implantée en milieu de parcelle. Le bâti est aligné en recul de l'espace public. Situé en contrebas du village, il respecte les tonalités locales et s'insère correctement dans le paysage. Une voie piétonne permet de rejoindre la salle des fêtes, compensant la voie de desserte en impasse ;
- le tissu pavillonnaire de la plaine, caractérisé par de grandes parcelles en lanière, profondes, et des bâtiments implantés de façon irrégulière mais très largement en retrait de la voie ;
- le tissu pavillonnaire construit en flanc de colline face au village : le bâti y est implanté de façon aléatoire, légèrement contraint par le relief. S'agissant d'un tissu pavillonnaire plus ancien, il présente une esthétique architecturale qui se rapproche de celle du centre village. Il est évidemment bien moins dense.



Le centre ancien, dense et compact



BERBIGUIÈRES

Berbiguières est localisée en bord de Dordogne (rive gauche) en face du bourg de Saint Cyprien. Son bourg est implanté à 140 mètres d'altitude sur le plateau qui domine la rivière. Elle est encadrée à l'ouest par Marnac et à l'est par Allas les Mines. Elle a également une toute petite frontière commune avec Saint Germain de Belvès à l'extrême sud, dans la forêt, sur un peu plus de 200 m.

La population s'élève à 182 habitants en 2017 d'après l'INSEE (soit deux de plus que l'année précédente) et sa croissance est répartie légèrement à la hausse depuis 2011 (+0,7% par an) grâce à un solde migratoire positif qui vient compenser le solde naturel négatif. La densité est de 34 hab/km².

En dehors du bourg, l'urbanisation est certes dispersée - ici comme sur l'ensemble du territoire, mais souvent sous la forme de quelques écarts ou hameaux élémentaires dont certains sont anciens (anciennes fermes vraisemblablement) comme Capette ou le Guel, mais dont d'autres sont récents et prennent la forme de développements pavillonnaires peu denses comme à Pech Gros et surtout à Mothe et Lasserre, à proximité des ponts de la Dordogne vers Saint Cyprien et de la RD 703.

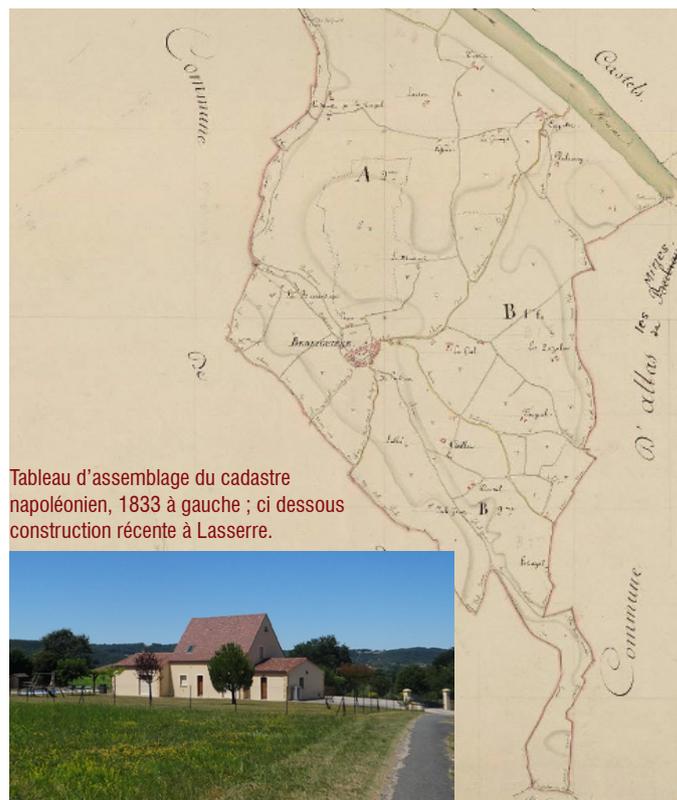
Le bourg est constitué d'un bâti ancien en forme de croissant de Lune, assis au pied d'un château qui fut le siège d'une seigneurie et une place forte anglaise durant la Guerre de Cent Ans. Il semble directement sorti du temps, car aucune construction contemporaine n'est venue rompre cet ensemble architectural qui par ailleurs a été réhabilité dans le respect des règles de construction traditionnelles vernaculaires. A l'entrée ouest du bourg les bâtiments les plus récents (dont la mairie) respectent par leurs couleurs et leurs volumes l'ensemble du noyau bâti (façades en pierre calcaire des environs, toitures plutôt couleur tuile, volumes simples, maisons à un étage + combles). Un séchoir à tabac a été réhabilité en logement en face de la mairie, toujours dans le respect du bâti environnant.

En s'approchant de la Dordogne, l'origine de la dispersion de l'urbanisation se devine par la présence de quelques bâtiments qui datent d'avant le XX^{ème} siècle, jusqu'au petit hameau de Capette où devaient exister une voire plusieurs fermes. Ensuite le long de la RD 48 vers le Pont du Garrit et le long de la route qui mène à Capette sont apparues de nouvelles constructions à

vocation résidentielle : à l'intersection des deux voies de circulation un quartier s'est structuré, constitué de grandes maisons (style maison de maîtres avec des volumes plus complexes que sur le bâti antérieur, comme des imitations de petites tourelles) sur de grandes parcelles (1500 m² pour les plus petites mais le plus souvent entre 3000 et 4000 m²). Ces maisons qui datent des années 1970 à 2010 respectent par la couleur de leurs façades (enduits couleur calcaire de la région) et de leurs toitures (couleur tuile ; toits souvent accompagnés de lucarnes) l'aspect du bâti ancien. Elles sont pour la plupart difficilement visibles de la voie car cachées derrière de hautes haies de thuyas souvent doublée d'un muret ou d'un grillage. Quelques exemples de ce genre de constructions sont apparues plus récemment, mais en règle générale l'urbanisation très récente (depuis 2010) redevient plus simple dans ces volumes et se rapproche davantage d'un genre architectural assez banalisé : pavillon de plain-pied auquel est accolée au moins une extension pour le garage, aux toitures sans lucarne et par ailleurs trop récent pour être enserré par de hautes haies masquant les vues.

Sur ce secteur d'urbanisation contemporaine une grande part des constructions est équipée d'une piscine.

Il n'y a pas de zone d'activité à Berbiguières, mais il se trouve une carrière sur la RD 48 en contrebas du bourg.



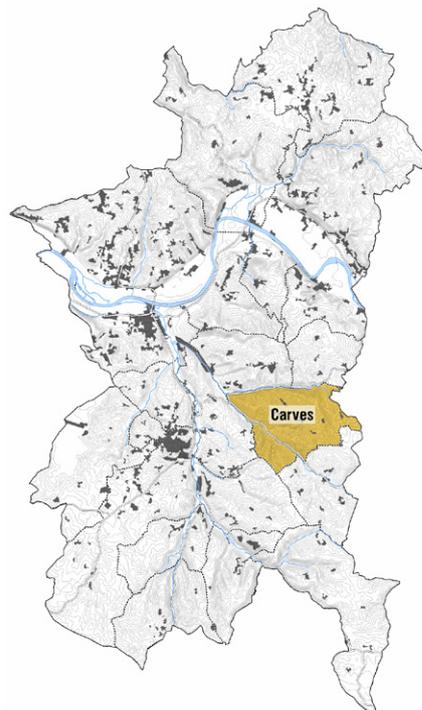
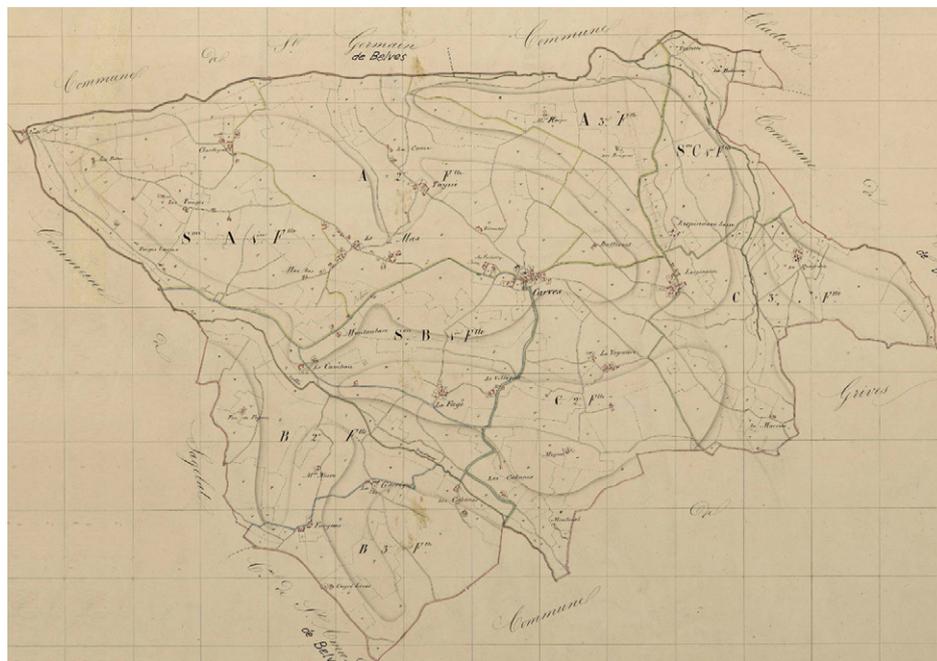
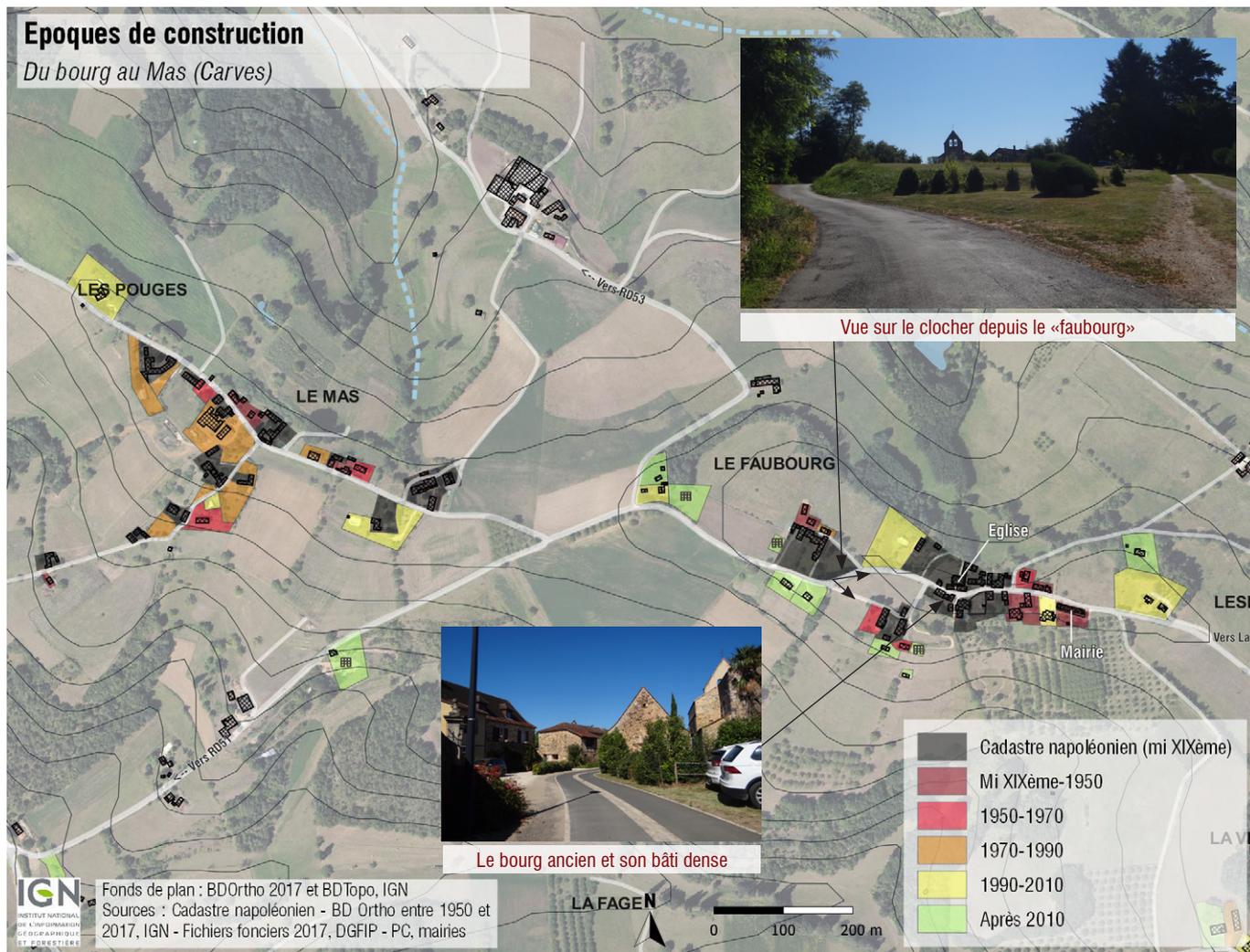


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien non daté

CARVES

Carves est une commune en forme d'amande localisée sur un des plateaux qui flanquent la vallée de la Nauze à l'est, entre 100 mètres d'altitude au point bas à l'entrée du territoire et à peu près 240 m au plus haut, dans le bourg. Elle est elle-même encadrée par la vallée du Neufond au nord et la vallée de la Vallée au sud qui en constituent ainsi, au moins en partie, les frontières naturelles.

La population s'élève à 104 habitants en 2017 d'après l'INSEE (soit comme l'année précédente) et suit une courbe très légèrement négative depuis une dizaine d'années (-0,7% par an depuis 2006), en particulier du fait du solde naturel négatif, le solde migratoire étant quasiment nul sur la même période. La densité est de 10 hab/km².

En dehors du bourg, l'urbanisation est essentiellement constituée d'une petite dizaine de hameaux à vocation agricole, au moins à l'origine. Il ne reste cependant plus 8 exploitations agricoles actives sur la commune.

La majeure partie de cette urbanisation est localisée le long d'un axe qui traverse le territoire communal en son milieu du sud-est au nord-ouest, depuis la commune voisine de Grives jusqu'au bourg, puis se sépare en deux, vers la RD 51 qui longe la Vallée d'un côté et vers la RD 53 qui longe le Neufond de l'autre. Cette route suit l'orientation générale du plateau au sommet duquel elle est implantée, offrant de larges vues lointaines sur les vallées qui l'entourent (belle vue sur le bourg de Belvès). Le bourg est ainsi localisé au coeur de la commune, comme un îlot flottant sur un océan de bois et de prairies. Sur le cadastre napoléonien, c'est un noyau bâti resserré organisé autour d'une église et maillé par un réseau de toutes petites ruelles. Il est précédé par un «faubourg», vraisemblablement une petite ferme. Entre ce faubourg et le bourg, un espace de 4000 m² non bâti offre une vue préservée encore aujourd'hui sur le clocher de l'église.

Le bâti est dense, le bourg compact ; les constructions sont accolées les une aux autres. Au XIX^{ème} et début du XX^{ème} cette forme urbaine a été conservée et le bourg allongé par quelques constructions, dont la mairie. Un petit noyau bâti est apparu à Carves Bas. L'aspect architectural des constructions est homogène : façades en pierre calcaire apparent ou enduites couleur calcaire, toiture en tuiles, alternance de logis simples ou de maisons à un étage avec combles aménagés et

lucarnes. L'urbanisation des années 1950-70 ne déroge pas à la forme urbaine générale, même si l'aspect architecturale des constructions évoluent vers des formes plus contemporaines.

Entre 1950 et 2000, l'urbanisation (relativement peu marquée) s'est davantage localisée vers le Mas, secteur diffus constitué à l'origine de quelques fermes éparpillées ; une exploitation agricole y est toujours implantée.

Plus récemment, depuis le début du XXI^{ème} siècle, quelques constructions sont apparues autour du bourg mais à une certaine distance de celui-ci, rompant alors avec la traditionnelle forme compacte et dense du noyau bâti. Un pavillon a été construit, isolé, à 200 m avant le faubourg, peu visible car aujourd'hui entouré d'arbres ; trois autres à la sortie du bourg (une centaine de mètres) : là encore, une haie et un petit boisement viennent filtrer les vues depuis la route.

Les deux pavillons les plus récents, en revanche, sont implantés au niveau du faubourg, en face de l'urbanisation existante et en rebord de plateau où ils créent une rupture de la vue lointaine. Il s'agit de deux maisons très ressemblantes, de plain-pied, aux façades enduites claires, aux pentes de toit peu marquées et de couleur tuile ; une extension accompagne chaque pavillon.



Construction récente à l'entrée du bourg et en rebord de plateau



CLADECH

Cladech est localisée sur la limite est du territoire et en hauteur de plateau à 200 m d'altitude. Elle est encadrée par Allas les Mines au nord, Saint Germain de Belvès à l'ouest, Carves au sud et Veyrines de Domme à l'ouest (hors de la communauté de communes VDFB).

La population s'élève à 105 habitants en 2017 d'après l'INSEE soit 16 de plus depuis 2007 : sur cette décennie, la croissance démographique annuelle moyenne s'élève à 1,7% grâce à un solde migratoire élevé (+2,2% par an) alors même que le solde naturel est négatif (-0,6% par an). La densité est de 19 hab/km².

Jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, l'urbanisation était constituée d'une dizaine d'écarts agricoles anciens et éparpillés sur l'ensemble de la commune ainsi que de quatre noyaux bâtis plus importants.

Le bourg n'a quasiment pas changé de physionomie depuis au moins deux siècles ; un bâtiment agricole a été construit dans les années 1960, complètement caché par des arbres et donc totalement invisible. C'est un petit noyau bâti en forme de point, on y rentre par un

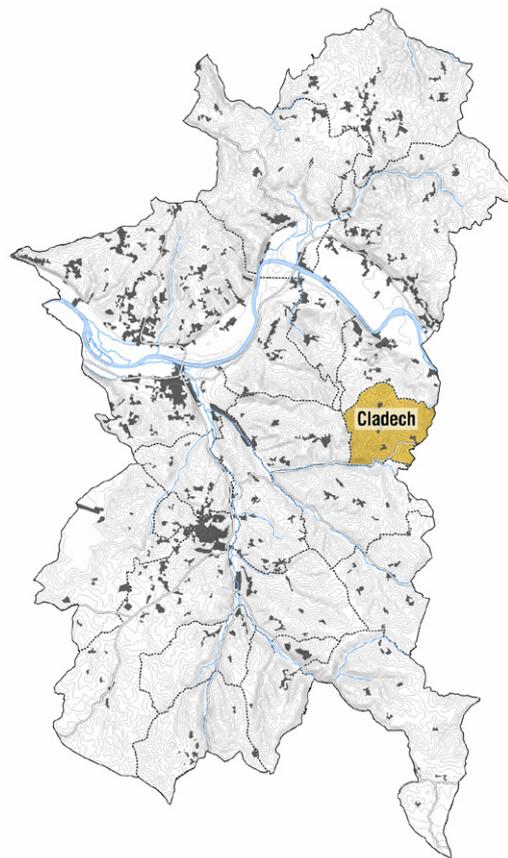


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien, 1839

accès et on le visite en tournant le long des toutes petites ruelles bordées de maisons mitoyennes, implantées à l'alignement ; le bâti est globalement très préservé, les façades en moellon non enduit. Des panneaux solaires ont été installés sur une toiture traditionnelle, sans porter atteinte à l'esthétique de l'ensemble. L'école de la III^{ème} République s'est volontairement implantée en avant-poste du bourg, protégeant ainsi la vue sur le noyau bâti.

Le bourg est implanté au sommet et au centre du plateau le plus haut nord du territoire : de par sa forme et cette implantation, il pourrait être très visible de plusieurs endroits si la commune était moins boisée. Ici souvent les arbres viennent masquer les vues lointaines.

La Malvie - tout comme la Cavalerie - est un hameau ancien, dont l'essentiel du bâti est présent sur le cadastre napoléonien. Il est implanté en retrait du rebord d'un plateau au sud du territoire, par conséquent il n'est pas visible depuis la RD 53 qu'il surplombe. C'est un hameau agricole où l'urbanisation du XX^{ème} siècle est essentiellement constituée de bâtiments consacrés à cette activité.

La Cavalerie est également un hameau agricole, plus petit néanmoins, implanté dans la pente orientée au sud d'un autre plateau. Au début du XX^{ème} siècle, un autre noyau bâti, Merle, est apparu en contrebas, à l'intersection de la RD 53 et de la RD 50 dont on peut penser qu'il était en partie constitué de commerces (type auberge) ; par la suite est venu s'y installer le centre Aroéven, lieu d'accueil pour des séjours touristiques actuellement en vente. Si à la fin du XX^{ème} siècle, quelques constructions ont pu renforcer ce noyau bâti, ce secteur n'est pas celui où s'est orientée l'urbanisation la plus récente. En effet, depuis le début du XXI^{ème} siècle, plusieurs nouvelles constructions sont apparues au Ségalat qui ne s'appuient sur aucun noyau ancien. On peut noter cependant qu'une première maison complètement isolée a été construite dans les années 1970-1990 mais

elle est localisée à plus de 300 m des pavillons les plus récents. Il s'agit d'une urbanisation diffuse et linéaire : cinq constructions sont implantées sur deux hectares, pour des parcelles de 1000 à presque 4000 m², le long d'une petite route qui permet de rejoindre la Cavalerie vers l'est et qui s'arrête en impasse à l'ouest. Il s'agit dans l'ensemble de grandes maisons, d'aspect varié avec comme point communs la couleur des façade (claire) et des toits (couleur tuile). Elles sont implantées au milieu des parcelles, sans cohérence d'ensemble. Il s'agit d'un alignement de maisons.



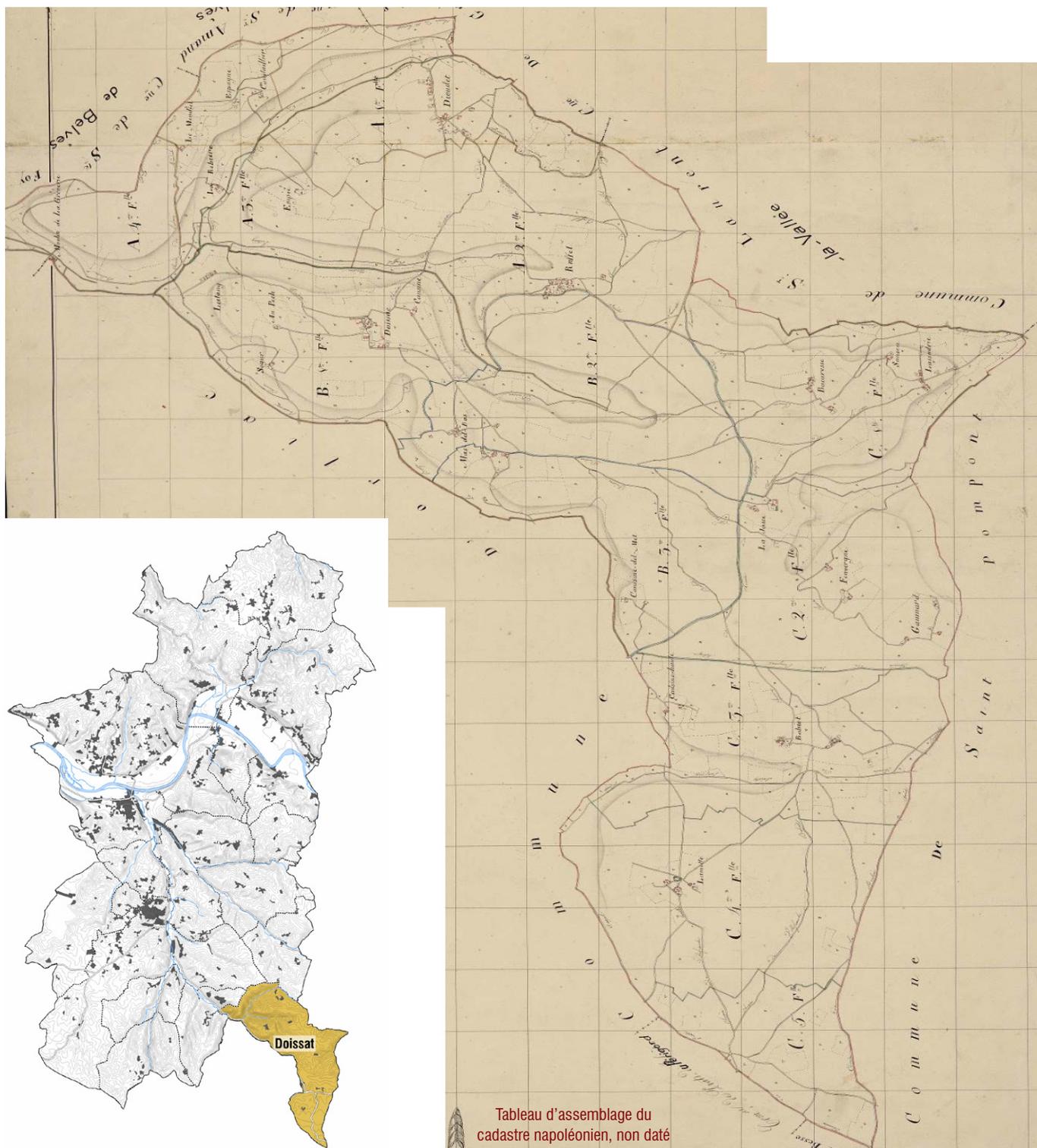
Pavillon en construction au Ségalat.

DOISSAT

Doissat est une grande commune de 15 km² localisée à l'extrême sud-est du territoire, à 9 km du bourg de Pays de Belvès et plus de 20 km de Saint Cyprien. Le territoire communal est donc relativement éloigné de la vallée de la Dordogne et ses grands axes de communication vers l'est et l'ouest.

En 2017 d'après le recensement de l'INSEE la population s'élève à 105 habitants : la commune a

perdu dix habitants depuis 2007 et vingt cinq entre 2012 et 2017. En effet, si l'on observe l'évolution de la courbe démographique sur le long terme, on voit qu'après être restée stable pendant plus de quarante ans, (entre 125 et 130 habitants) il semble qu'elle a entamé cette légère baisse du fait d'un solde naturel et d'un solde migratoires négatifs qui se combinent à la baisse depuis cinq ou six ans. La densité est de 6,9 hab/km².





Doissat est une commune rurale très boisée, où l'urbanisation est peu marquée, en particulier sur toute sa moitié sud : en tout et pour tout, seulement cinq écarts sont répartis entre la Jasse et le sud de Bosrédon sur près de 8 km², la plupart étant encore le siège d'exploitations agricoles (la Mothe Haute, Caussine, Babiote et la Jasse). Au nord, les noyaux bâtis sont un peu plus nombreux : le bourg bien sûr, à nouveau quelques écarts agricoles ou ayant d'autres fonctions (les gîtes du Coustalière, le château du Modiol) et un développement résidentiel plus récent et diffus entre Mas del Bos et Lortal.

Tous les noyaux bâtis à l'exception de Dieudet - constituée de deux parties dont l'une, Dieudet bas, se trouve dans la pente du vallon du Gaugeard - sont implantés au sommet des plateaux, de 250 m d'altitude pour le Bourg à 310 m pour Bosrédon.

Le bourg est quasiment exclusivement constitué de bâti ancien implanté tout autour d'une place centrale. C'est un petit bourg compact et dense, prolongé par l'église, une ancienne grange (une exploitation agricole qui produit des noix) et un château déjà présent sur le cadastre napoléonien. Les codes architecturaux sont ceux du bâti traditionnel : façades lumineuses, en calcaire du pays enduites ou non, toitures en tuile, maisons plutôt élevées, ornements divers dans la pierre, parfois porches.



Ruelle piétonne dans le tissu ancien du bourg

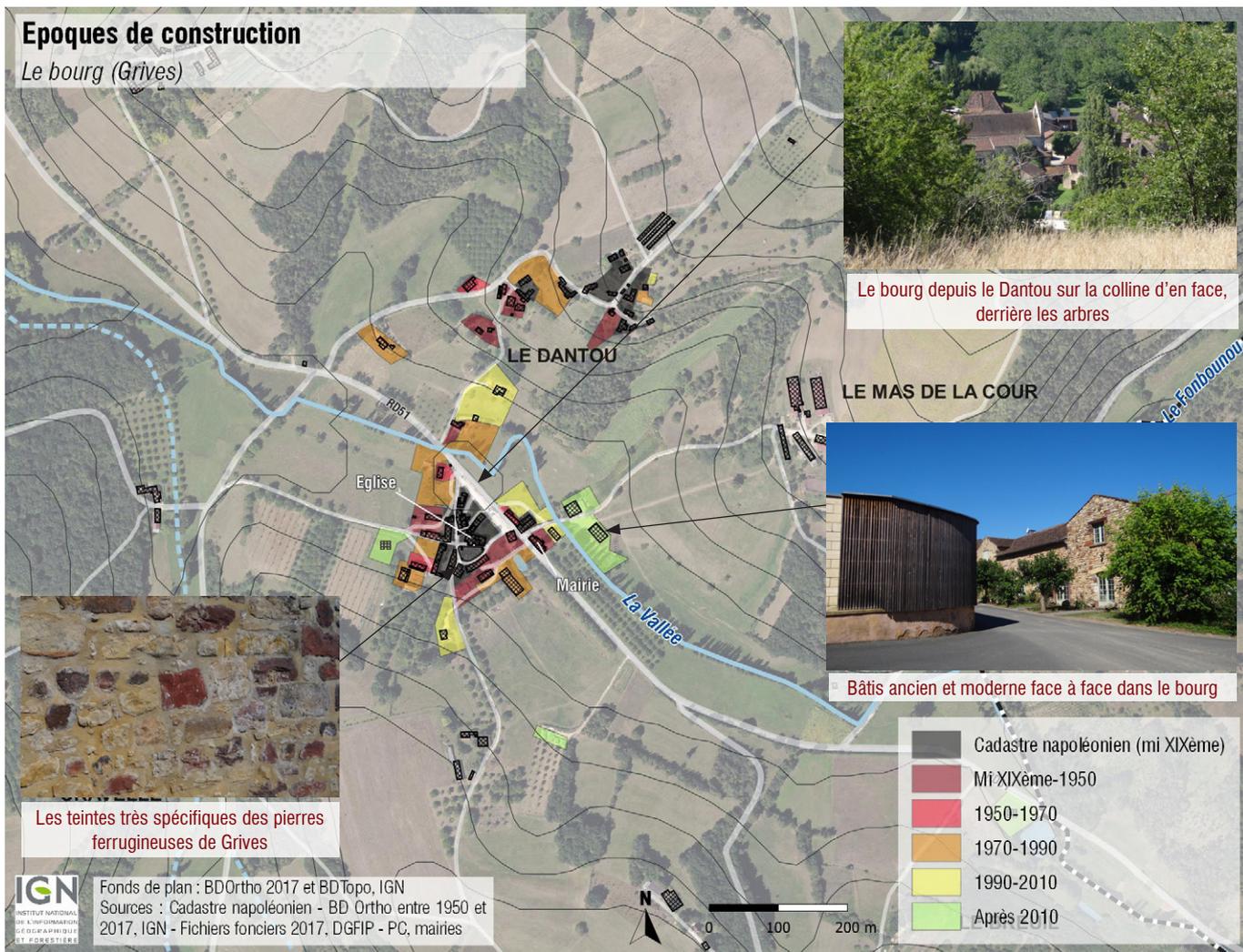
Une première maison a été construite en dehors des limites du bourg dans les années 1970-1990, à distance de celui-ci (200 m) et de façon tout à fait isolée : cette construction a donc totalement rompu avec les codes vernaculaires, tant en matière de forme urbaine (on n'est plus ici dans le développement concentrique d'un noyau bâti autour d'une place centrale) qu'en matière d'architecture puisqu'il s'agit ici d'un pavillon contemporain.

Très récemment, un nouveau pavillon est venu s'implanter à côté de celui-ci : les parcelles sont grandes, plus de 2 500 m² pour l'une et plus de 3 500 m² pour l'autre, et les constructions sont implantées à distance de l'allée qui permet de les rejoindre.

Au Mas del Bos et à Lortal existaient deux écarts : à Madelbos, le site a été complété au début du XX^{ème} siècle par un nouveau bâtiment, vraisemblablement une dépendance et, en tout cas à l'image du noyau bâti qui l'accompagne, non visible de l'espace public et en impasse au bout d'une piste. A Lortal ce sont deux maisons et leurs piscines respectives qui sont apparues : la plus ancienne, des années 1970 est nichée sur la frange d'un boisement qui facilite son insertion paysagère - d'autant qu'elle respecte les codes de volumes et de couleurs du bâti traditionnel. La plus récente en revanche s'en affranchit radicalement par le choix de sa forme alors qu'elle est implantée en bord de route.



Construction récente à Lortal



Le bourg depuis le Dantou sur la colline d'en face, derrière les arbres



Bâti ancien et moderne face à face dans le bourg

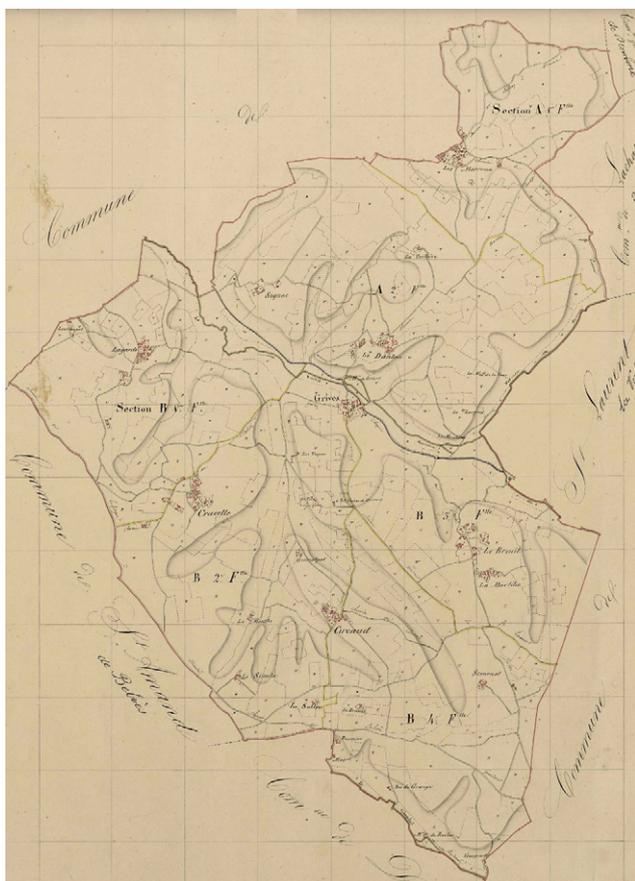
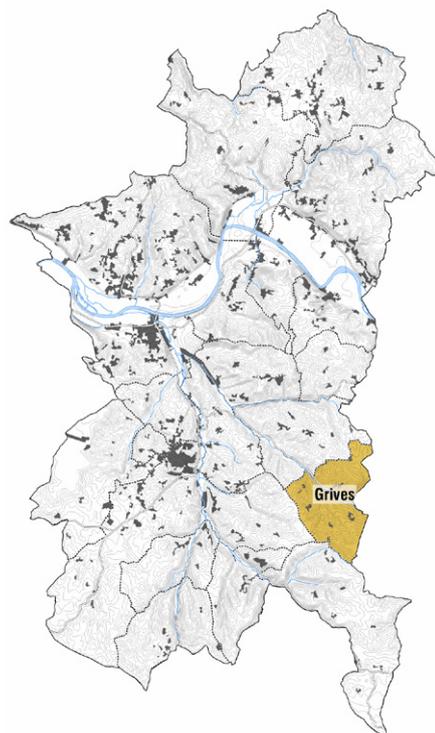


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien de 1839



GRIVES

Grives est localisée sur la rive droite de la Nauze et traversée du nord-ouest au sud-est par la Vallée. Elle est limitrophe en amont de Saint Laurent la Vallée et en aval de Carves. Sur ce secteur ouest du territoire au relief marqué, les plateaux alternent avec les vallées et vallons créant un paysage de routes escarpées et de hameaux dispersés où les covisibilités sont limitées par la présence forte des boisements.

En 2017 d'après le recensement de l'INSEE la population s'élève à 120 habitants : sur la longue période, c'est-à-dire si on observe les évolutions de la courbe démographique depuis 1968, on constate que celle-ci a suivi une baisse assez marquée jusqu'en 1990, avec une perte d'une cinquantaine d'habitants ; en 1999 on observe un petit sursaut, puis à nouveau une légère baisse, mais depuis le début du XX^{ème} siècle on peut considérer que la population communale s'est stabilisée autour de 125 habitants, en particulier grâce au solde migratoire positif qui vient contrebalancer un solde naturel négatif. La densité est de 15 hab/km²

Comme dans l'ensemble de ce secteur de plateaux, l'urbanisation, si elle est dispersée, est peu marquée : on trouve quelques écarts toujours agricoles, d'autres comme Circaud, Lagarde et le Breuil (où est localisée une chartreuse inscrite au titre des Monuments Historiques) où à la vocation agricole s'est vraisemblablement substituée une fonction résidentielle, ainsi que deux noyaux bâtis un peu plus développés : le bourg bien sûr auquel on peut ajouter l'extension de Dantou, et la Cravelle, secteur résidentiel et d'accueil touristique.

Le bourg est implanté le long de la RD 51 qui longe la Vallée et permet de rejoindre Sagelat puis la vallée de la Dordogne d'un côté et Saint Pompon de l'autre. Tous les bâtiments à l'exclusion de la mairie, de la salle des fêtes et de deux nouveaux bâtiments de stockage sont localisés du même côté de la route, le bourg historique étant constitué d'un ensemble de constructions accolées les unes aux autres sur une petite surface construite. Quelques toutes petites rues permettent d'en faire le tour, alors que le cimetière et l'église en constituent encore aujourd'hui le centre. Sur ce noyau ancien, sont venus se greffer essentiellement des bâtiments agricoles, implantés de façon concentrique sur les franges du bourg : l'étalement urbain ici est peu

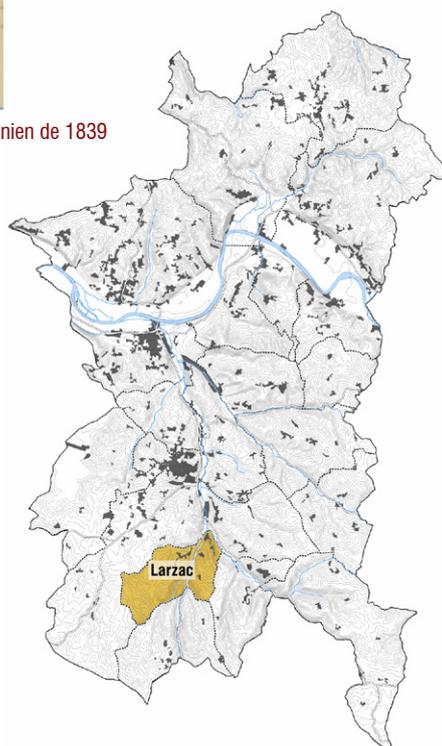
présent. On y retrouve l'architecture traditionnelle : de belles maisons plutôt hautes, aux volumes simples, aux toits pentus et couverts en tuile, aux façades en pierre, enduites ou non ; mais ici plus qu'ailleurs sur le territoire, le calcaire de pays d'habitude doré, se teinte par petite touche d'une couleur rouille, signe de la présence de fer. La construction la plus récente, localisée en bordure sud-ouest mais toujours connectée au bourg est une maison construite en reprenant le motif des séchoirs à tabac : volume haut et allongé, bardage en bois clair et toit en tuile. De l'autre côté de la Vallée, sur le coteau localisé en face du bourg, quelques constructions se sont implantées au fil du temps depuis l'écart ancien de Dantou : celui-ci est déjà présent sur le cadastre napoléonien. Au cours du XX^{ème} siècle quelques maisons ont été construites dans la pente de manière diffuse, sans structure d'ensemble apparente mais semble-t-il plutôt au gré des opportunités. La plus récente date des années 2000-2010 : installée au bas de coteau, mais à distance de la route, il s'agit d'un grand pavillon moderne dont les choix architecturaux rompent avec ceux des constructions traditionnelles : volumes moins simples avec une tourelle, toiture peu pentue, teinte des façades et du toit plus claires que le bâti du bourg, davantage dans le style d'un mas provençal.



Une maison neuve (2018) ayant pris la forme d'un hangar à tabac à l'entrée du bourg



Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien de 1839



LARZAC

Larzac est localisée au sud de VDFB, et coupée en deux parties inégales, à peu près du nord au sud, par la Nauze et la RD 170 qui la longe. Par ailleurs, sur un peu moins d'un kilomètre, la Beuze longe la frontière orientée nord-ouest/sud-est avec le territoire de l'ancienne commune de Saint Amand de Belvès. L'ensemble des noyaux bâtis, anciens comme nouveaux, sont implantés au sommet des plateaux qui dominent ces deux vallées encaissées, entre 120 et 200 m d'altitude.

D'après le recensement 2017 de l'INSEE, la commune compte 144 habitants, soit sept de plus que dix ans auparavant. Sur la même période, toujours d'après l'INSEE, treize logements ont été créés, soit presque deux fois plus que les nouveaux habitants. Le territoire est par conséquent marqué par l'urbanisation récente. Dans l'ensemble et depuis fort longtemps, la croissance moyenne annuelle de la population est légèrement positive, même si le solde migratoire, positif pendant la décennie 1999-2010 est retombé à 0% sur les dix dernières années. La densité est de 21 hab/km².

Le cadastre napoléonien permet de constater qu'à l'exception de Peyrecaty, tous les noyaux bâtis - en particulier le semis d'écarts éparpillés sur le territoire jusqu'à son extrémité sud-ouest entièrement boisée - y apparaissaient déjà, le bourg en premier lieu.

Le bourg historique est un tout petit noyau bâti dont l'essentiel des constructions est localisé le long de la rue qui le traverse, en face de l'église. Il s'agit dans l'ensemble de logis modestes, aux façades en moellon de calcaire de la région, souvent non enduites, aux toitures en tuile. Les constructions sont alignées, et suivent le dessin allongé du plateau ; aussi peut-on apercevoir le clocher de l'église et quelques constructions depuis la vallée qu'elles surplombent. Devant l'église a été récemment aménagé un espace de stationnement juste en rebord de l'extrémité du plateau, qui offre une vue incomparable sur le viaduc de Larzac. Le bourg est bordé à l'ouest par la ligne de chemin de fer Périgueux-Agen. Au milieu des années 1950 ont été construits quelques bâtiments en léger contrebas du bourg, où se situent la mairie ainsi qu'un logement communal qui respectent les teintes du bâti traditionnel.

Pendant les quatre décennies qui suivent, l'urbanisation du bourg est arrêtée : aucune maison nouvelle n'apparaît jusqu'à la fin du XX^{ème} et au début du XIX^{ème} siècles :

plusieurs pavillons sont construits sur le plateau jusque là vide entre le bourg et l'écart agricole ancien de la Faurelie. Déconnectés de tout noyau bâti, ces pavillons sont implantés au milieu de parcelles de 1000 à plus de 3000 m², sur lesquelles des chemin d'accès aux garages sont aménagés, entraînant une artificialisation du sol non négligeable. Ce sont plutôt de grandes maisons (emprise au sol supérieures à 150 m²), aux volumes souvent plus complexes que le bâti traditionnel, dont elles respectent cependant les teintes.

Au début du XX^{ème} siècle un ensemble de gîtes touristiques est créé au Greil ; masqué par les boisements touffus qui l'entourent, il est quasiment invisible de l'espace public.

A Peyrecaty, en revanche, l'alignement de constructions plutôt récentes au sommet et en rebord de plateau rend le noyau bâti très visible, en particulier depuis les coteaux situés de l'autre côté de la vallée. Les premières constructions datent des années 1990, mais c'est surtout depuis 2010 que s'est développé le noyau bâti, avec l'apparition d'une succession de pavillons localisés presque tous sur le côté gauche de la route, qui s'interrompt en impasse à son extrémité nord. Ici aussi les parcelles sont plutôt grandes, et l'on retrouve dans l'ensemble une grande variété dans les volumes des maisons. Les teintes des façades, en revanche, ne s'harmonisent pas toujours avec celles du bâti ancien.



Pavillon en ligne de crête et rebord de plateau à Peyrecaty, à la façade rose.

Epoques de construction

Du bourg à Peyrecaty (Larzac)



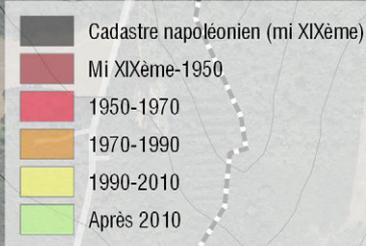
Etalement urbain à l'arrière du bourg



L'alignement de maisons récentes à Peyrecaty, vu depuis la route



Le front bâti du bourg depuis la vallée



Fonds de plan : BDOrtho 2017 et BDTopo, IGN
Sources : Cadastre napoléonien - BD Ortho entre 1950 et 2017, IGN - Fichiers fonciers 2017, DGFIP - PC, mairies



MARNAC

Marnac est implantée le long de la rive gauche de la Dordogne, en face de Mouzens. Elle est encadrée à l'est et au nord par Berbiguières, au sud par Saint Germain et à l'est sur 1,3 km par Siorac en Périgord. Sur cette rive, la vallée est relativement étroite et les coteaux s'élèvent rapidement, jusqu'à plus de 200 m d'altitude pour atteindre l'alignement de collines qui surplombent le ruisseau de Neufond en limite sud avec Saint Germain.

La population s'élève à 188 habitants en 2017 d'après l'INSEE soit cinq de moins que dix ans auparavant ; sa croissance annuelle est légèrement négative depuis 2007, après avoir été légèrement positive pendant la décennie précédente, donc en somme on peut considérer que la population est relativement stable. La densité est de 24 hab/km². Parallèlement à la stabilité démographique, toujours d'après l'INSEE, sur la même décennie 2007-2017, vingt deux logements ont été créés. La commune est donc marquée par l'urbanisation récente.

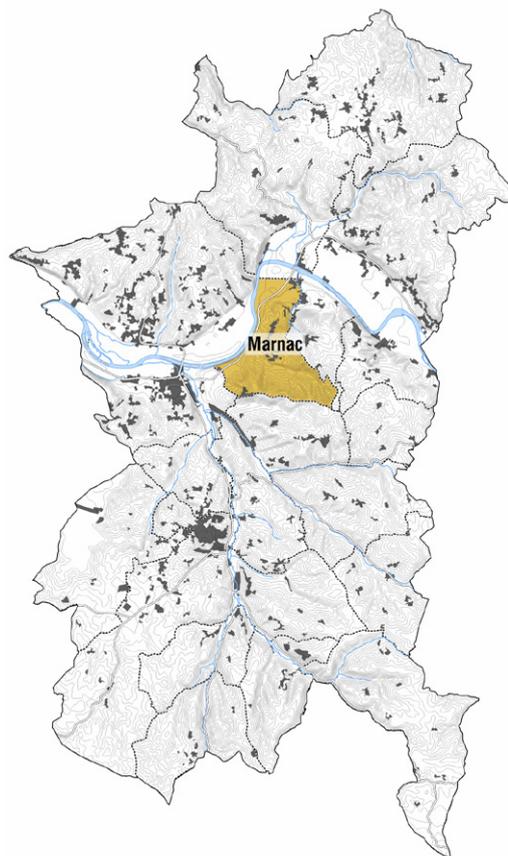


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien de 1832

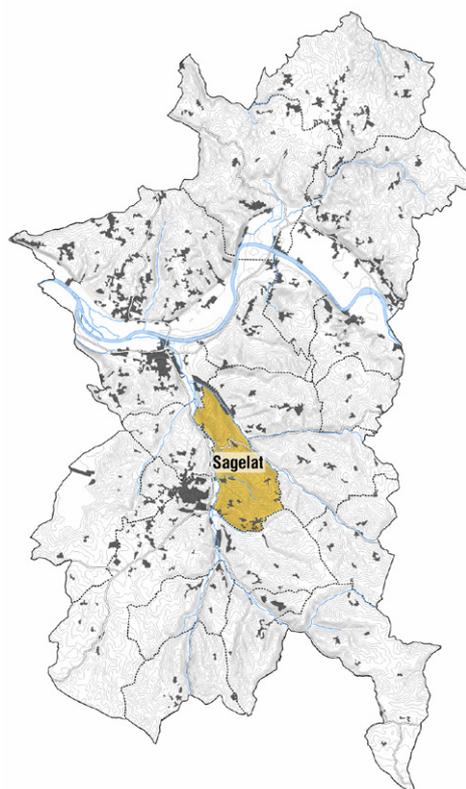
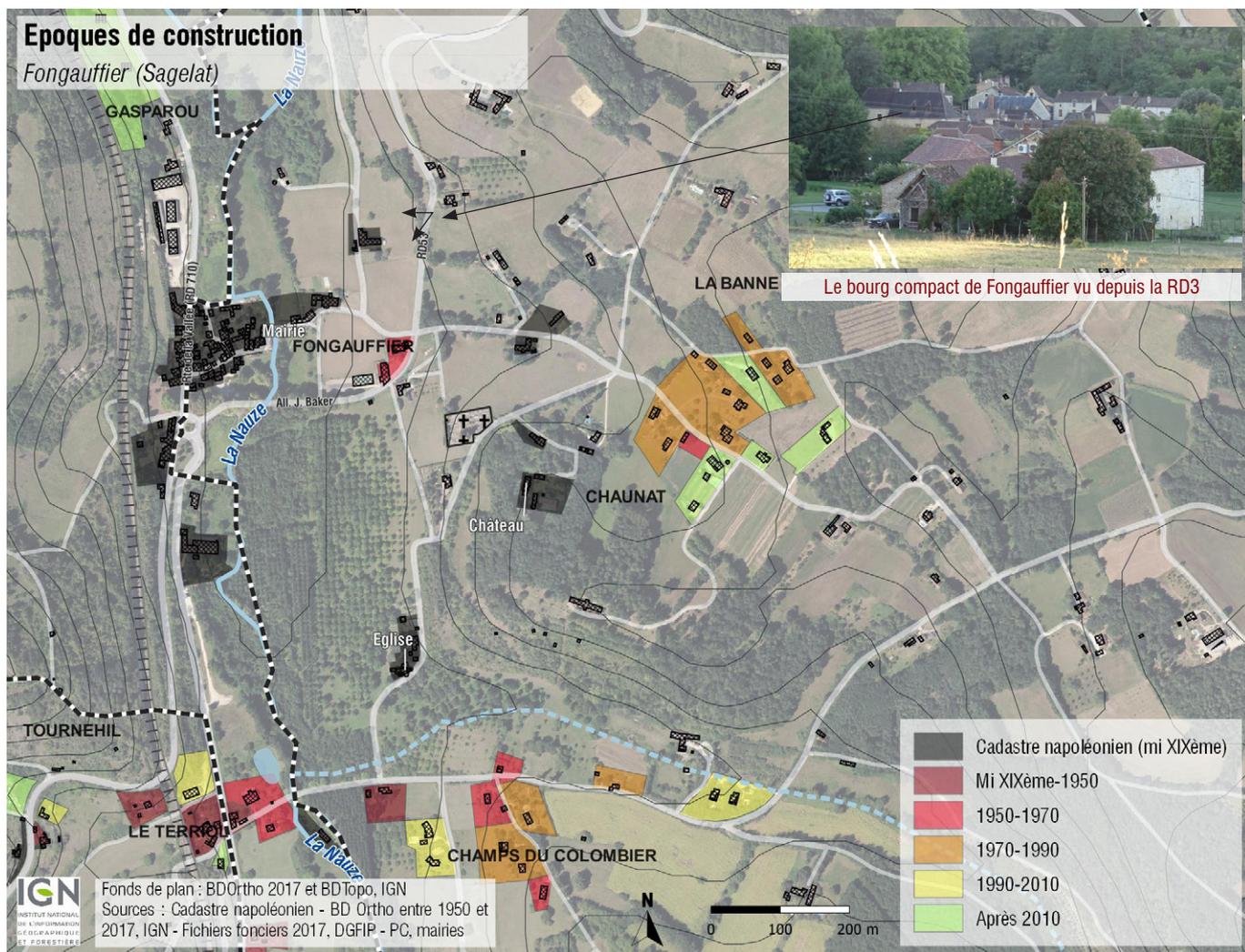


La forme qu'a revêtu l'urbanisation de Marnac est relativement différente de celle des autres communes. L'observation du cadastre napoléonien nous permet de constater que si les noyaux bâtis anciens sont relativement nombreux et très éparpillés sur le territoire, ils sont bien souvent petits, voire constitués uniquement d'un ou deux bâtiments. Seuls Merculot, Laligne et Vignerac, localisés à 500 m au nord du bourg et à 200 à 300 m les uns des autres semblent plus touffus au début du XIX^{ème} siècle. On aperçoit également l'église et quelques constructions au sommet du plateau allongé qui surplombe la vallée. Cet embryon de noyau bâti a amorcé le développement linéaire du bourg, dont la limite sud (pourtant annoncée par un panneau) est localisée à l'intersection avec la route qui mène à la ferme de Langlade, n'est plus aussi lisible sur le terrain. En effet, le développement urbain l'a étiré largement vers le sud (jusqu'aux Bernardoux) et on peut même considérer qu'en pointillés il l'a étendu vers le nord au delà de Merculot, le long de la RD 48, limite frontalière avec Berbiguières. L'urbanisation diffuse et linéaire du territoire a ainsi quasiment créé un continuum entre la Borie à l'extrême nord du territoire de la commune et les Fontanelles dans le prolongement de l'axe nord-sud qui traverse le bourg. Le quart sud-est du territoire est quant à lui toujours plutôt réservé à une urbanisation ancienne et agricole. Ce continuum diffus créé à de nombreuses occasions du mitage dans le paysage, les parcelles bâties étant souvent déconnectées de toute urbanisation ancienne : c'est le cas des pavillons des Fontanelles et des maisons des Bernardoux qu'elles datent des années 2000 et 2010 comme des années 1970 et 1990 ; c'est-le cas également des maisons le long de la RD 48.

Plus les constructions sont récentes, plus le tissu urbain se dé-densifie : les constructions les plus anciennes sont traditionnellement accolées les unes aux autres ou très proches ; dans le lotissement des Bernardoux des années 1990-2000, les maisons sont implantées au milieu de parcelles de 1500 m² et en ligne de crête, suivant une forme géométrique qui prend peu en compte l'environnement. Cependant les boisements créés des filtres efficaces qui rendent les constructions peu visibles, en tout cas depuis la route qu'elles surplombent. Au Bernardoux toujours, comme le long de la RD 48, les maisons les plus récentes sont sur des parcelles de plusieurs milliers de m². Dans l'ensemble ces constructions récentes présentent une certaine uniformité en matière de teinte de toiture et de façade et respectent les couleurs du bâti vernaculaire. En matière de taille et de volume, les variétés sont grandes et ne permettent pas d'établir une typologie.



Construction en cours aux Bernardoux



SAGELAT

Sagelat est une commune de 7,5 km², étirée le long de la vallée de la Nauze à l'ouest (à 90 m d'altitude) et délimitée par la vallée de la Vallée à l'est (à un peu plus de 100 m d'altitude), les deux rivières constituant des frontières naturelles du territoire communal ; entre les deux, le plateau est dominé par une succession de petites collines dont les plus élevées sont localisées vers

la pointe sud-est de la commune et atteignent 214 m d'altitude au lieu dit Pétrou ou 219 m vers Pérascloü et tous les écarts qui dominent le coteau du vallon du Mamarel en limite sud. L'eau (ruisseaux, sources) joue une grande importance à Sagelat : elle est à l'origine de la création de l'abbaye bénédictine au XI^{ème} siècle (et du village).

Au recensement 2017 de l'INSEE la population s'élevait à 313 habitants, soit quarante de moins que dix ans plus tôt. Cette baisse non négligeable s'explique essentiellement par la faiblesse du solde migratoire, qui atteint quasiment -2% par an sur la dernière décennie alors même que le solde naturel reste à peu près nul pendant cette même période. Cependant, si l'on observe la longue période et qu'on met de côté la démographie de ce début de XXI^{ème} siècle on constate qu'il y a plus d'habitants aujourd'hui à Sagelat qu'il n'y en a eu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale : de façon conjoncturelle, la hausse démographique a été relativement forte entre 2000 et 2010, et il semble qu'aujourd'hui un rééquilibrage est en cours. On peut conclure que la population sagelacoise a fait preuve depuis 80 ans d'une certaine stabilité.

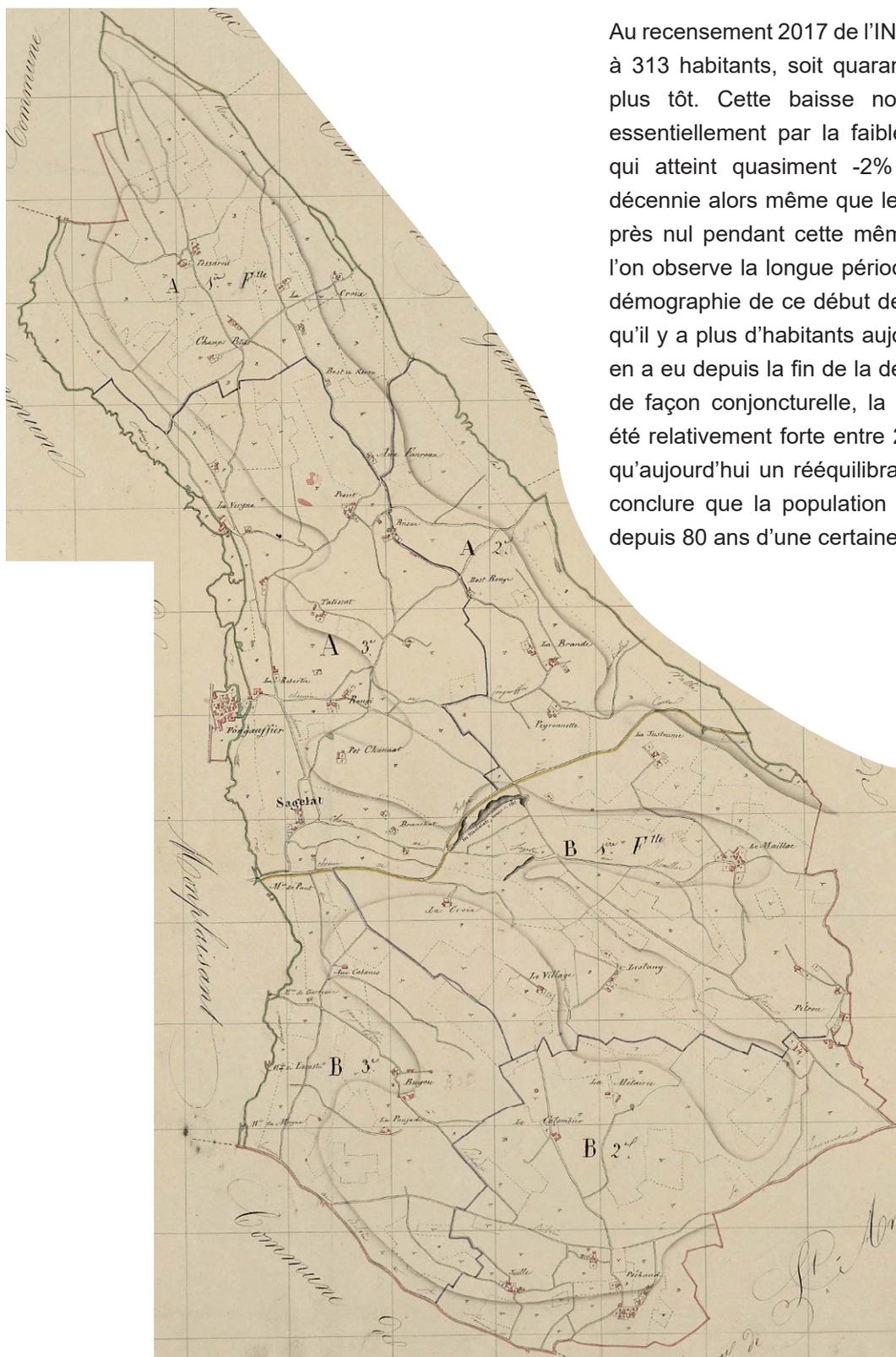


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien, non daté



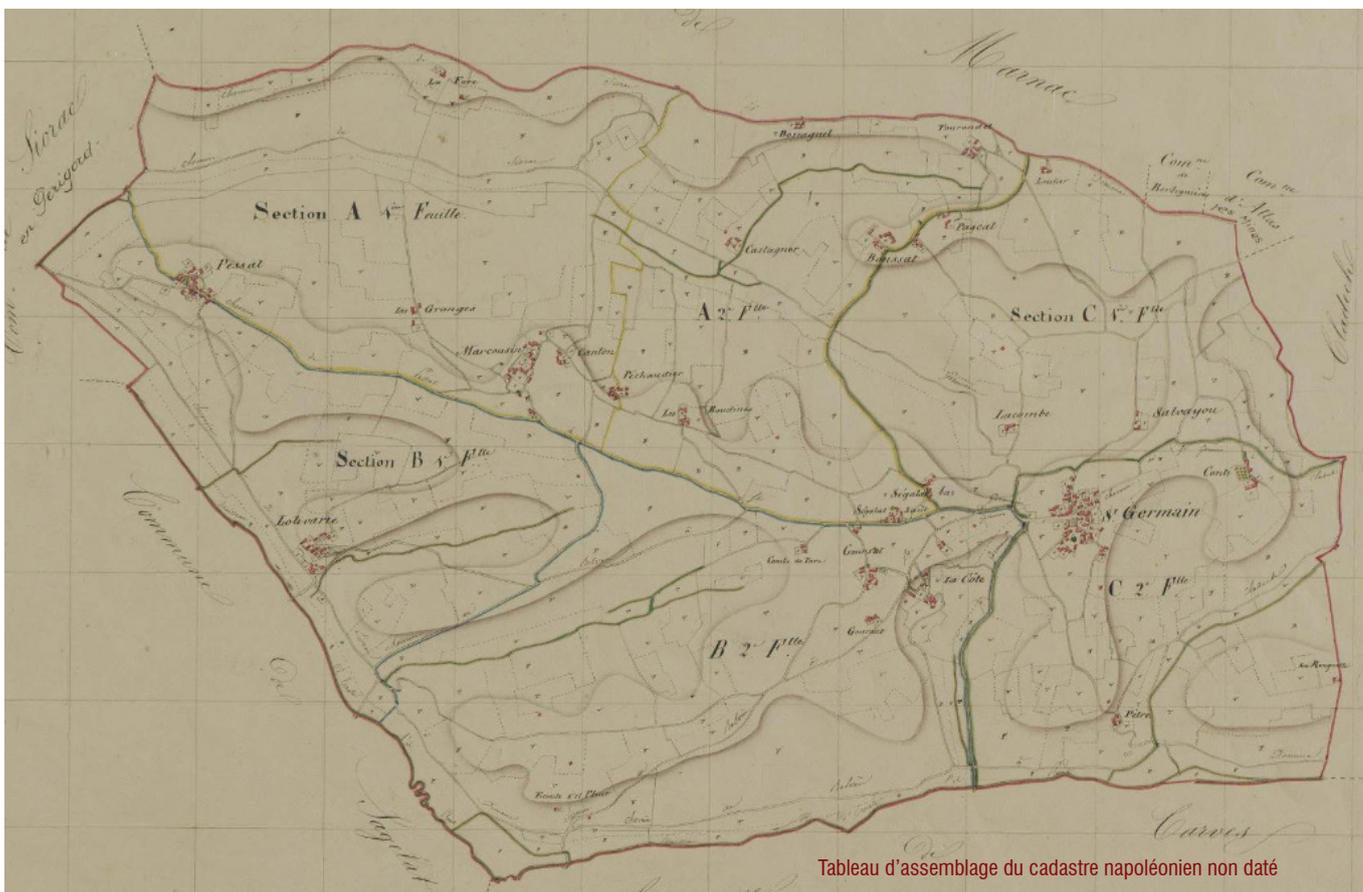
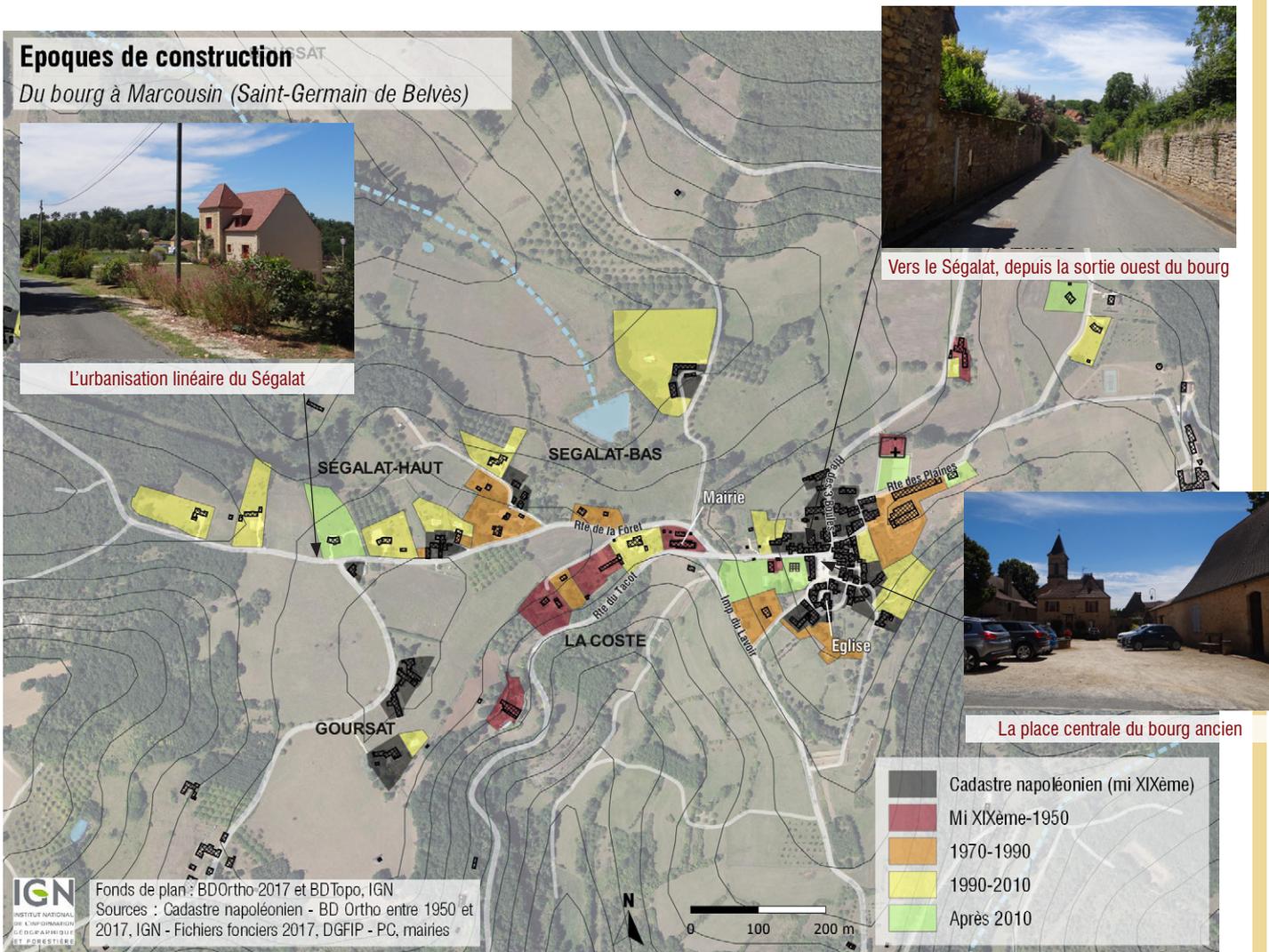
A l'image de communes comme Pays de Belvès, Saint Pardoux et Vielvic ou Monplaisant, la dispersion de l'urbanisation est particulièrement importante – elle l'est un peu moins sur les communes rurales de la frange est du territoire – mais essentiellement constituée de petits voire très petits noyaux urbains, de type écarts, certainement agricoles à l'origine, en tout cas à des fins vivrières. Cependant l'urbanisation contemporaine est venu davantage encore relâcher voire déstructurer ce maillage traditionnel : à l'est de Fongauffier, puis jusqu'au sud sur toute une partie ouest du territoire dans la vallée de la Nauze ou à proximité de celle-ci et enfin le long d'un arc est-ouest sur la limite sud de la commune dominant la RD 52, sont apparus de nombreux pavillons récents qui s'affranchissent des codes morphologiques traditionnels et s'accompagnent d'une grande consommation d'espaces et d'un fort étalement urbain. Cette évolution n'est pas observée sur les 2/3 nord et ouest du territoire communal où l'urbanisation plus rurale et agricole a peu évolué.

On peut considérer que le bourg de Sagelat est constitué par le village de Fongauffier et l'écart de la Robertie, que l'on peut compléter par l'école et le stade non loin de là. Entre eux passent la Nauze, d'où leur implantation sur le fond plat et un peu plus large qu'ailleurs de la rivière. Ici le patrimoine bâti est remarquablement préservé puisque l'ensemble des constructions (à l'exception de l'école qui date de la fin du XIX^{ème} siècle) est déjà présent sur le cadastre napoléonien des années 1830. C'est d'ailleurs également vrai pour l'îlot de maisons mitoyennes à un étage + combles aménagées implantées au bord de la RD 710 côté Monplaisant.

L'urbanisation la plus récente (depuis une dizaine d'années) s'inscrit dans le mouvement des quelques décennies précédentes d'étalement urbain et de diffusion, c'est-à-dire d'implantation de nouvelles constructions au coup par coup, un peu partout sur le territoire et souvent sans accroche à un noyau bâti existant : c'est le cas à l'est et au sud-est de Fongauffier où six pavillons et leurs dépendances se sont installés, déconnectés de toute urbanisation ancienne et de tout noyau bâti constitué, sur des parcelles de plusieurs milliers de m² engendrant là une forte consommation d'espaces.



Construction en cours à Péchaud, très rare exemple de densification d'un tissu des années 2000



SAINT GERMAIN DE BELVÈS

Saint Germain de Belvès est localisée dans la vallée de la Vallée, juste en amont de la confluence entre cette dernière et la Nauze, à Siorac en Périgord. La commune est également longée par le Neufond qui en constitue une frontière sud naturelle avec Carves. Depuis la Vallée, l'altitude s'élève d'ouest en est jusqu'à culminer à 240 au château de Conty, juste à côté de Cladech. La limite nord de la commune surplombe le petit ruisseau affluent de la Vallée.

La démographie de Saint Germain de Belvès est très différente de celle des autres communes : en 2017 d'après l'INSEE, la population s'élève à 177 habitants, soit exactement comme en 2012. Or entre 2007 et 2012, elle avait crû de quarante habitants. Ajoutés aux trente nouveaux habitants de la période 1990-1999, il est donc possible de conclure qu'en un peu plus de vingt ans, la croissance démographique s'est élevée au total à +64% (pour un total de 70 nouveaux habitants) soit une croissance moyenne annuelle de presque 3%, puis une croissance annuelle de 0% depuis cinq ans. Sur ces deux

périodes de forte croissance, c'est le solde migratoire qui joue un rôle déterminant, puisque le solde naturel est à peu près toujours nul. Cet essor démographique s'est accompagné de la création d'une cinquantaine de nouveaux logements et d'une bonne dizaine de logements vacants en moins. Le développement urbain est par conséquent assez marqué depuis une trentaine d'années, en particulier le long d'un axe qui relie le bourg historique à la RD 51 qui longe la Vallée.

Le bourg historique est structuré à partir de deux petites places : la place ronde de l'église où les constructions sont implantées en cercle tout autour de celle-ci : Il semble que ce noyau bâti était encore fortifié à la fin du XV^{ème} siècle ; jouxtant la première, une deuxième place cette fois-ci carrée, d'où partent plusieurs petites ruelles en étoile et le long desquelles est implanté le bâti. L'ensemble est très dense, les maisons étant en général accolées les unes aux autres. Le bâti ancien est bien préservé, les maisons sont en moellon de calcaire souvent non enduites, de cette couleur lumineuse des pierres de la région ; les toitures sont en tuile et sans lucarnes en règle générale ; les hauteurs s'élèvent sur un rez-de chaussée + un étage + des combles ; les ruelles très étroites ne permettent pas une vue générale du noyau bâti, mais donne l'impression que l'on chemine dans le coeur d'un labyrinthe médiéval.

L'urbanisation contemporaine rompt radicalement avec les codes traditionnels : à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle apparaissent un certain nombre d'ensembles de plusieurs bâtiments déconnectés du bourg - dont la mairie - entre le lavoir et la Coste, en

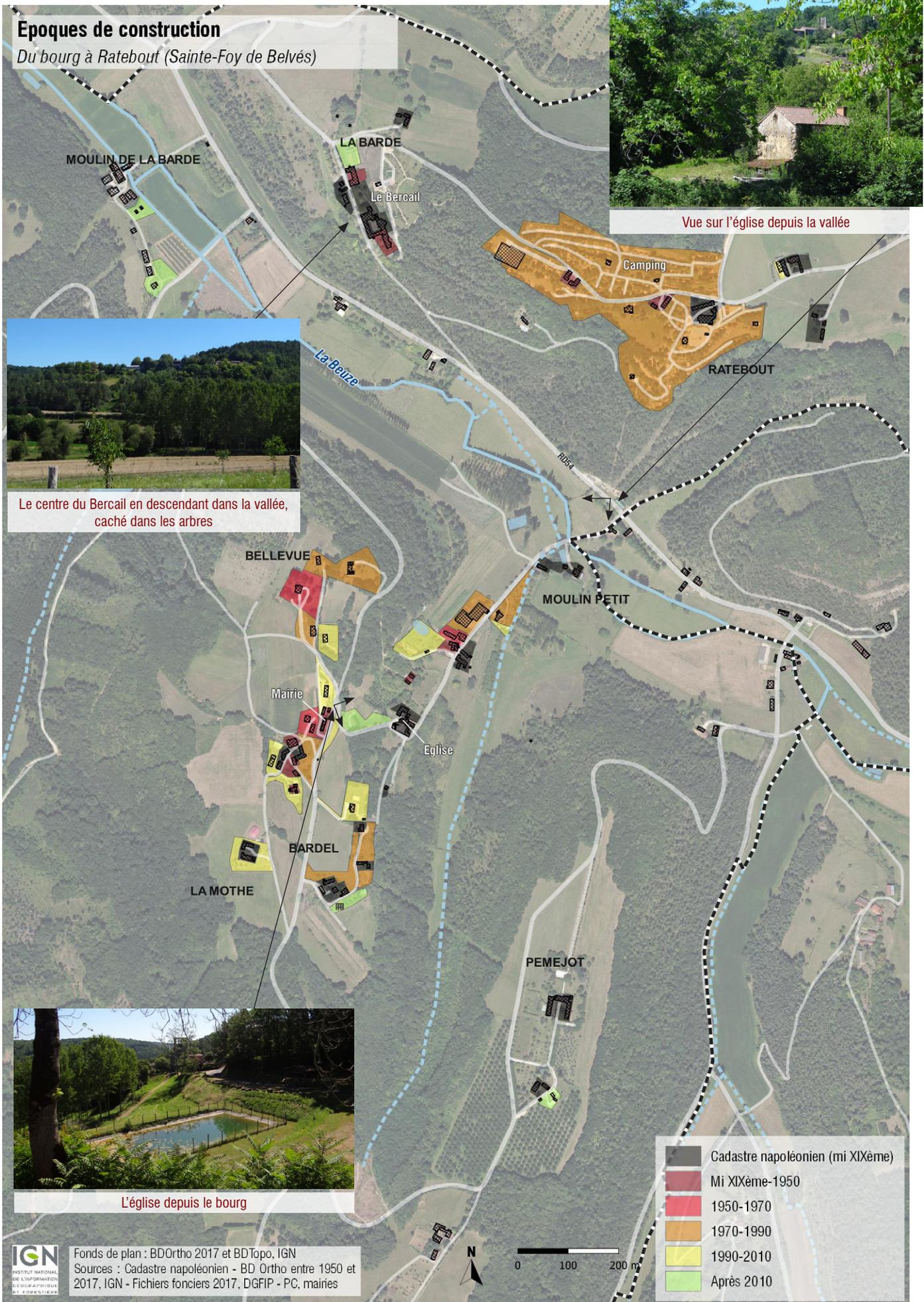


Urbanisation récente juste avant le bourg

suivant le rebord du plateau et qui créent ainsi le début d'un développement linéaire qui va s'affirmer fortement à partir des années 1970. Au fil des décennies récentes, les constructions vont apparaître le long de la route, de façon diffuse, éventuellement implantées entre les écarts déjà présents sur le cadastre napoléonien.

En règle générale, ce sont de grandes maisons, parfois accompagnées de petites tourelles ou de lucarnes, souvent avec un étage ; leurs volumes et leurs styles sont disparates ce qui rend difficile l'élaboration d'un inventaire exhaustif et significatif ; mais dans l'ensemble elles respectent les teintes du bâti traditionnelle. Les plus anciennes d'entre elles ne sont pas visibles derrière leurs grandes haies monospécifique (type lauriers).

À l'autre extrémité du bourg, sont apparus depuis le début du XX^{ème} siècle 3 nouveaux pavillons très ressemblants (rendus possibles par la carte communale) : deux niveaux, faibles pentes de toitures, façades et toitures de teintes plutôt plus claires que le bâti traditionnel.



SAINTE FOY DE BELVÈS

Saint Foy de Belvès est une commune de forme plutôt allongée, traversée par la vallée de la Beuze qui semble ainsi séparer un petit morceau du territoire au nord-est, et qui s'étend vers le sud jusqu'à Mazeyrolle sur presque 5 km. Très boisée, à l'instar de ses voisines Salles de Belvès, Orliac et un peu plus loin Doissat, elle appartient avec celles-ci au secteur du territoire le plus élevé en altitude (250 m en moyenne).

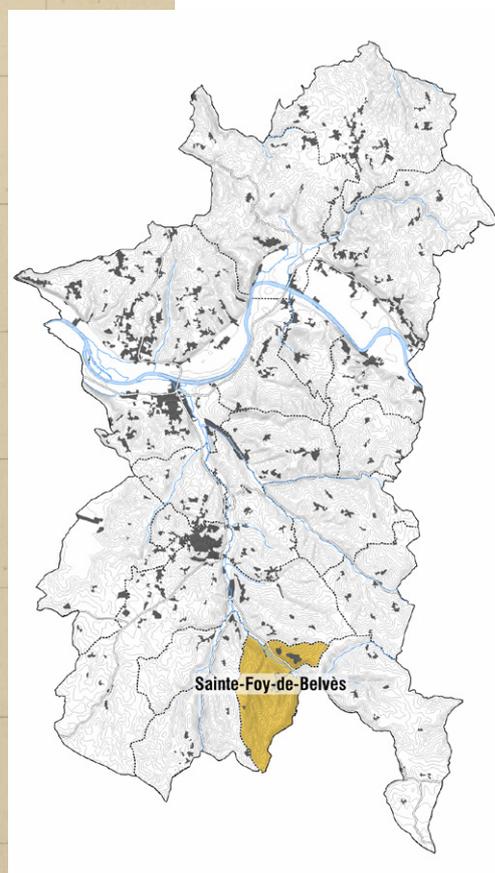


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien non daté

D'après l'INSEE, au recensement 2017 la population s'élève à 139 habitants, soit une dizaine de plus qu'en 2007 : il semble donc que la longue période de déclin démographique (entre 1969 et 2000) soit arrivée à son terme. En effet, depuis le début du XX^{ème} siècle, le solde migratoire de la commune est positif et on observe par ailleurs depuis cinq ans une amélioration du solde naturel, longtemps négatif. Ces deux évolutions récentes aboutissent donc à cette petite croissance du nombre d'habitants. La densité est de 19 hab/km².

Sans surprise, l'urbanisation est concentrée sur les plateaux qui dominent la Beuze et dans la vallée même. Sur la moitié sud du territoire, on trouve peu de traces d'implantation humaine à l'exception de bâtiments de la scierie Maury localisée sur la commune voisine de Salles de Belvès en limite avec Sainte Foy. Sur la moitié nord, les noyaux urbains sont relativement peu nombreux et plutôt petits : sur le plateau, quelques écarts agricoles peut être à l'origine mais souvent aujourd'hui résidentiels (à l'exception du Mondoux) ; d'anciens moulins du XII^{ème} siècle dans la vallée transformés en logements ; et trois exploitations agricoles au moulin de Barde, à la Grainerie et au Fossier.

Sur le coteau boisé qui domine la Beuze en rive droite, on trouve :

- le camping des Hauts de Ratebout qui s'appuie sur 2 des 4 écarts qui existaient déjà sur le cadastre napoléonien. Quelques bâtiments anciens ont été conservés et tous les autres équipements touristiques ont été aménagés aux alentours (piscine, gîtes, tennis...). Le camping est installé sur le rebord du plateau ;
- le Foyer d'Accueil Médicalisé du Bercaill, séparé du camping par une frange boisée de moins de 200 m d'épaisseur. Ici aussi, une partie des bâtiments utilisés sont anciens et ont été complétés par une série de nouvelles constructions et aménagements destinés à recevoir du public (stationnement) implantés en longueur parallèlement aux courbes de niveau, et dans la partie haute de la pente du coteau.

Dans les deux cas, les boisements touffus rendent difficiles les vues depuis la vallée et limitent fortement les vues depuis le bourg situé en face sur l'autre rive.

Le bourg historique est en deux parties : en avant poste, et en ligne de crête, l'église du XII^{ème} siècle et le cimetière ; sur la ligne de crête suivante, un noyau bâti étiré en longueur. Le noyau historique le plus ancien se limite à quatre constructions, complétées par quatre autres qui sont apparues à la fin du XIX^{ème} siècle et forment un noyau très dense où le bâti semble enchevêtré. Les constructions ce sont ensuite implantées sur la ligne de crête : la mairie puis vers le nord, quelques pavillons contemporains discrètement implantés derrière des haies ou au coeur de petite boisements et qui bénéficient d'une vue lointaine sur le bourg de Belvès. De styles variés et sans cohérence globale, hormis les toits de tuile et les façades de teinte locale, il est difficile d'en faire l'inventaire. Notons néanmoins qu'ici l'étalement urbain est fort : dans le coeur du bourg, on trouve sept constructions sur 3 350 m² ; à Bellevue, il s'agit de six constructions sur plus de 2 ha. Toujours sur le plateau, au sud, deux écarts anciens existaient déjà au début du XIX^{ème} siècle (la Mothe et Barbel). Une construction des années 2000, entre le bourg et Barbel semble créer un continuum urbain relâché, impression confortée par l'implantation d'une maison à la pointe sud du hameau.



Maison installée à la pointe sud du plateau urbanisé

SALLES DE BELVÈS

Salle de Belvès est la commune la plus au sud du territoire, par conséquent la plus éloignée de la vallée de la Dordogne et de la RD 703 entre Sarlat et Bergerac, mais traversée du nord au sud par la RD 710 qui longe la vallée de la Nauze, et par laquelle on peut ensuite rejoindre Villefranche-du-Périgord et Fumel plus au Sud. Son territoire est quasiment entièrement boisé : au milieu coule la rivière et sa vallée étroite flanquée de coteaux pentus (150 m d'altitude dans la vallée, presque 240 dans le bourg) en haut desquels dominent quelques plateaux.

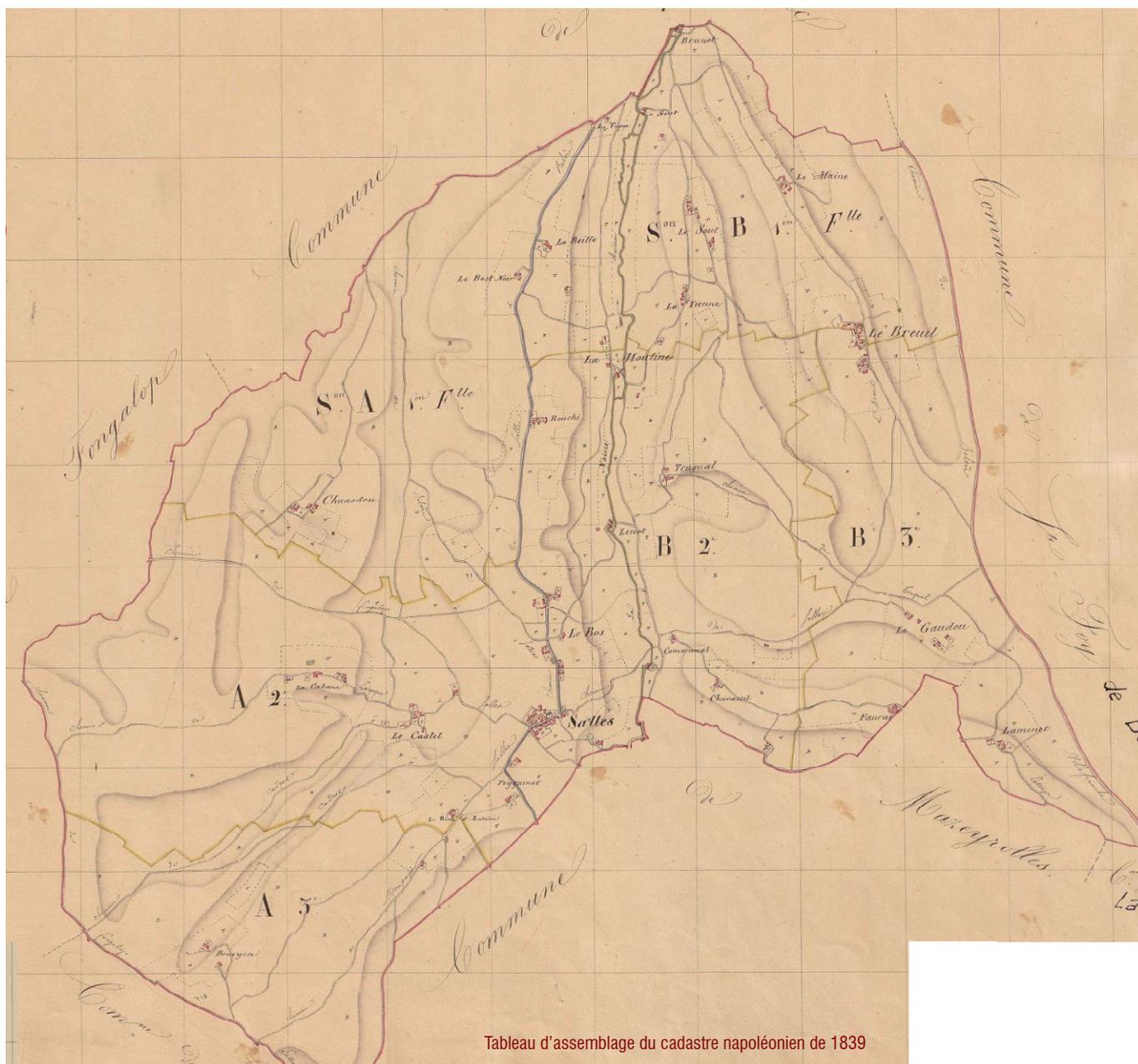
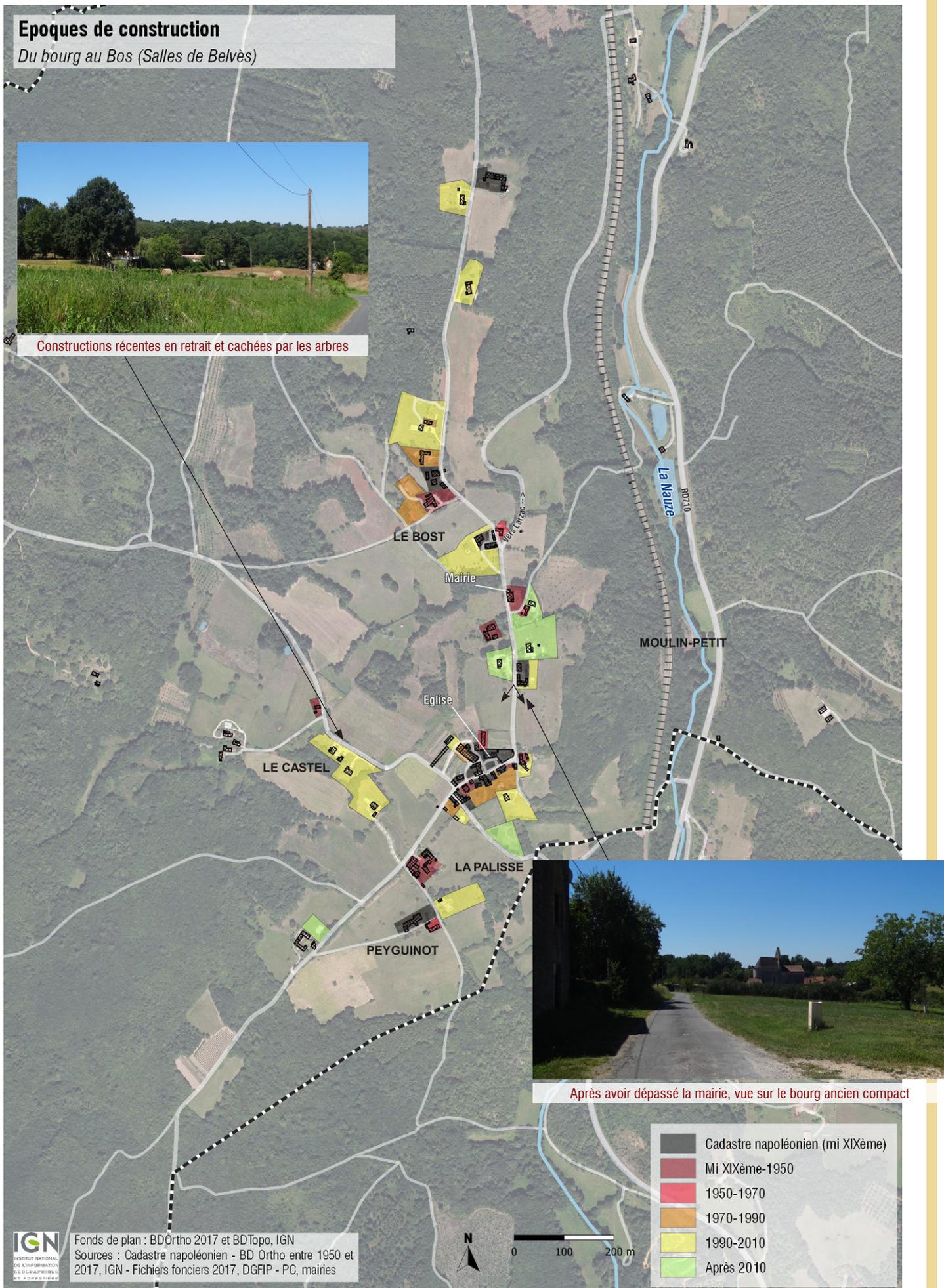


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien de 1839



Au recensement 2017 de l'INSEE la population s'élevait à 72 habitants c'est-à-dire deux de moins qu'en 1968. Bien entendu, en cinquante ans, la courbe démographique a suivi quelques variations de quelques habitants mais on peut considérer cependant que la population de Salles semble être stabilisée autour de 70 habitants.

Sur la rive droite, il faut atteindre 250 voire 300 m pour atteindre les deux seuls plateaux suffisamment grands pour avoir permis une implantation urbaine, en dehors de quelques maisons dispersées dans les bois et dans les pentes : le Brel, écart agricole dense, au bâti ancien encadré par quelques noyers ; plus au sud, Lamenet où sont implantées à la fois une ferme et la scierie Maury, à cheval entre Salles et Sainte Foy de Belvès. Dans la vallée, à l'exception d'un terrain de tennis et de deux anciens moulins (la Mouline et le Moulin de Lescot), il n'y a pas d'urbanisation. Sur la rive gauche, le plateau est plus vaste et de forme allongé. En ligne de crête, sont implantés le long de la route qui descend quasiment tout droit du nord au sud quelques écarts (la Beille, les Pradelles, le Bos), puis le bourg, puis de nouveau trois écarts (la Palisse, Peyguinot, la Borie d'Antoine). Tous ces noyaux bâtis sont anciens puisqu'ils sont sur le cadastre napoléonien, et par la suite certains se sont plus développés que les autres.

Le bourg historique est structuré autour de son église, qu'on aperçoit assez vite dès qu'on est sur la plateau ; une rue étroite permet d'en faire le tour, les maisons sont accolées les une aux autres, implantées à la limite de l'espace public, dans une grande harmonie de matière (pierre calcaire) et de couleur lumineuses sur lesquelles se reflètent le soleil. Au début du XX^{ème} siècle ici comme ailleurs l'école de la République vient prendre sa place sous la forme d'un bâtiment relativement grand et suffisamment imposant pour ne pas se glisser dans les interstices libres du bâti du bourg historique. Aujourd'hui cette école est devenue mairie et logement communal loué.

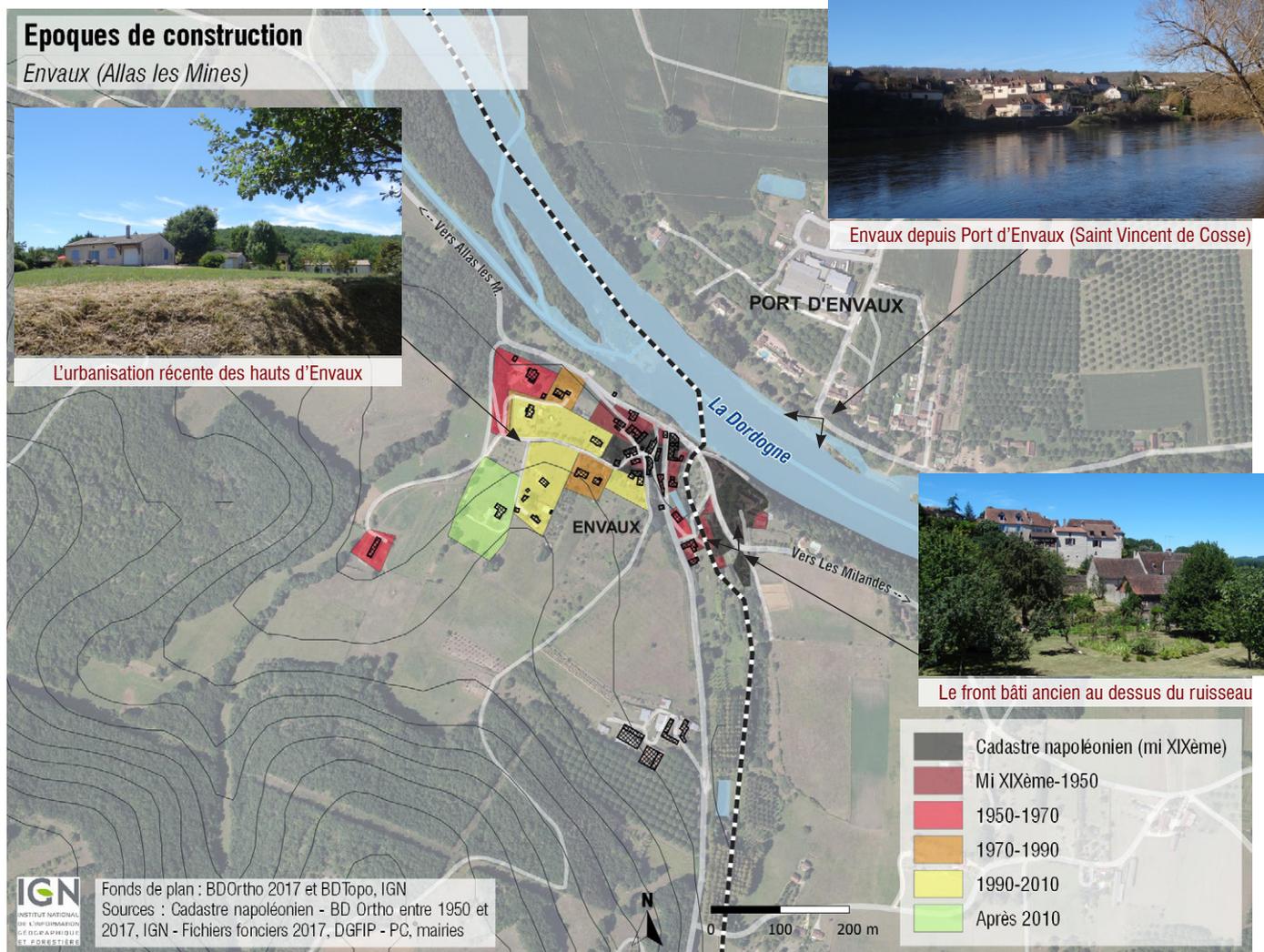
Le Bos a connu une urbanisation progressive, à partir d'un écart de quelques bâtiments, l'époque contemporaine y a vu apparaître des maisons, dès les années 1970, dans des styles architecturaux modernes qui ont rompu totalement avec ceux du bâti traditionnel.

Au début du XX^{ème} siècle sont apparues trois constructions au Castel, assez éloignées de l'écart ancien ; il s'agit d'un secteur de mitage du paysage, bien qu'aujourd'hui les trois maisons soient masquées par la végétation. A côté de l'une d'entre elles a été érigé un bâtiment d'activités (automobile).

L'urbanisation la plus récente est localisée autour de la mairie, de part et d'autre de la route sur le rebord du plateau relativement plat. Il s'agit de trois constructions neuves, respectant à différents degrés l'architecture ancienne : dans tous les cas, les teintes des façades et des toitures sont toutes cohérentes avec celles du bâti traditionnel. Certaines ont utilisé la pierre calcaire en parement pour les murs.



Pavillon récent en bord de plateau et en retrait de plusieurs dizaines de mètres de la route



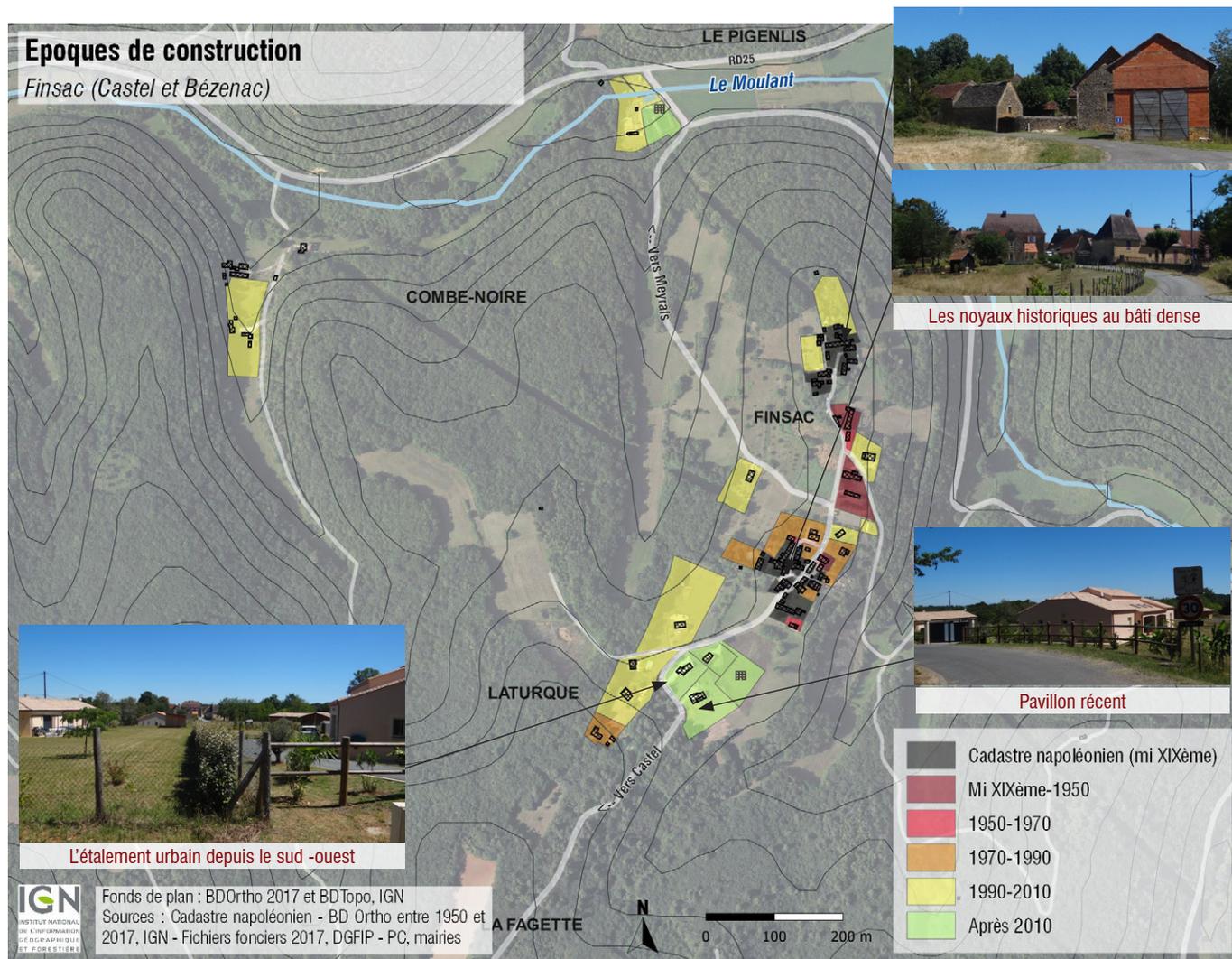
ENVAUX (ALLAS LES MINES)

Envaux est un hameau localisé à la fois sur la commune d'Allas les Mines et sur celle de Castelnau la Chapelle. Il est en effet coupé en deux du sud au nord par le ruisseau de l'Antinol qui en constitue une des frontières naturelles, avec la Dordogne au nord qui marque la limite de la commune d'Allas les Mines.

Le coeur du hameau du côté d'Allas est implanté le long du coteau qui surplombe l'Antinol ; sur cette frange le bâti est parallèle au ruisseau. Le hameau ancien est très dense, les constructions sont enchevêtrées les unes aux autres et étagées du rebord du plateau à 70 m d'altitude jusqu'en bas de la rue. En haut, le bâtiment est organisé à partir du croisement de quatre rues qui se rejoignent en croix et forment une petite place publique. Une voiture passe difficilement entre ces belles maisons aux façades en calcaire de la région et aux toitures en tuile ; dans l'ensemble il s'agit de maisons d'un étage plus des combles, avec lucarnes ou toiture à croupes, accompagnées de dépendances, granges ou fours à pain et dans l'ensemble bordées de murets en pierre

assez hauts. Elles sont implantées à l'alignement de la voie, sur des petites parcelles et les jardinets situés à l'arrière sont donc invisibles de l'espace public.

Mais à l'étage supérieur du coteau, sont apparues au XX^{ème} siècle et surtout dans les années 1990 des constructions contemporaines qui rompent radicalement avec les formes vernaculaires et génèrent à la fois une rupture de la morphologie originelle ainsi que de l'étalement urbain : les tailles de parcelles sont variées mais dans l'ensemble grandes, jusqu'à plus de 6000 m² pour les plus grandes. Il semble qu'il n'y a pas de plan s'ensemble et que les maisons sont apparues au gré des opportunités. Il est d'ailleurs difficile d'embrasser l'ensemble d'un seul regard. Elles sont toutes implantées plus au moins au milieu de leur parcelle et de nombreux chemins d'accès en impasse ont dû être aménagés pour les rejoindre, entraînant du coup une forte artificialisation des sols. Il n'y a pas non plus d'unité architecturale même si les plain-pied aux toits peu pentus dominant. Les teintes locales sont respectées.



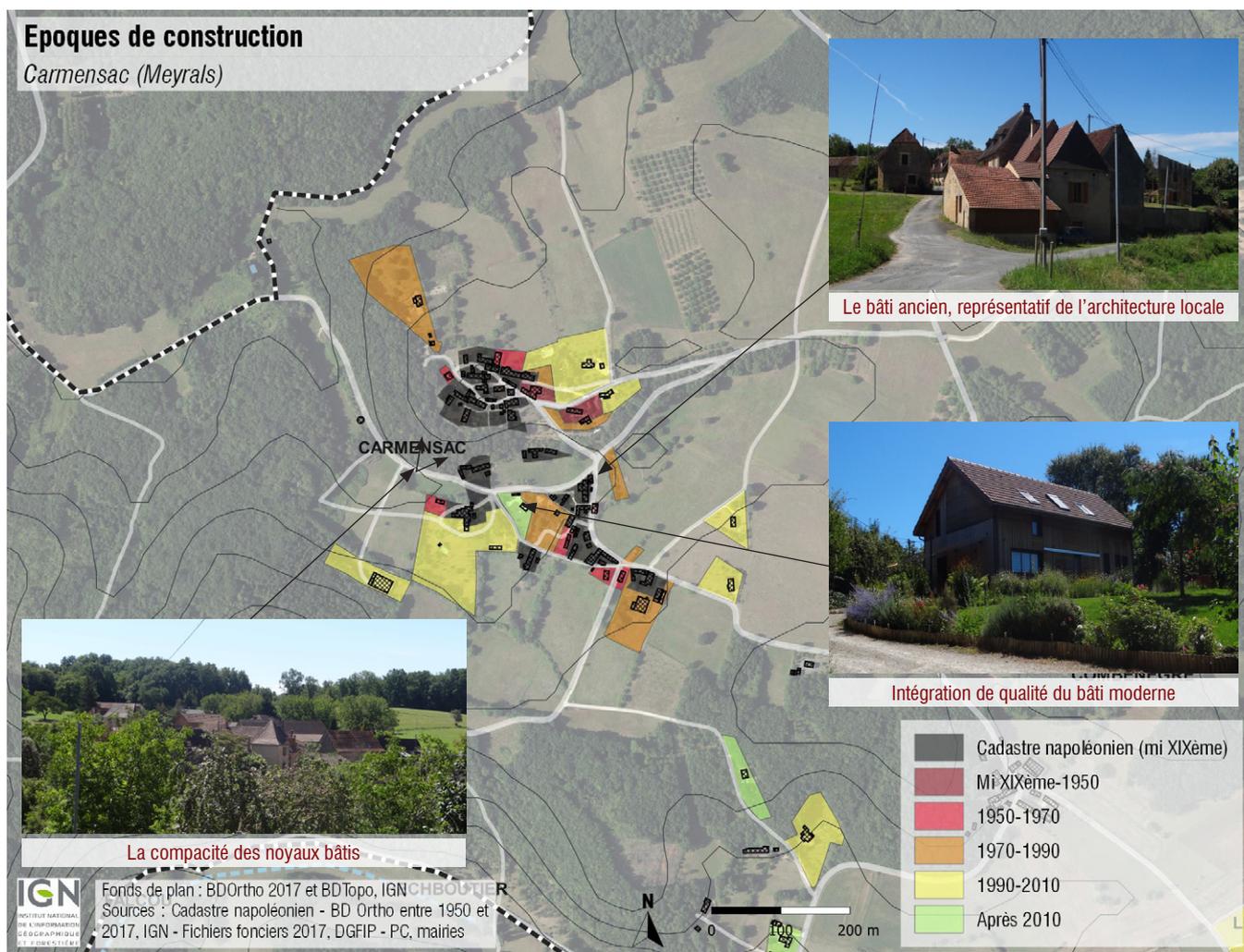
FINSAC (CASTELS ET- BÉZENAC)

Finsac est localisé dans l'intérieur du territoire de la commune sur une colline qui surplombe la vallée du Moulant à presque 200 m d'altitude ; on y vient depuis Saint Cyprien par la RD 25 qui mène à Saint André d'Allas et qui peu ou prou sépare Castels et Bézenac de Meyrals. Le hameau est à 970 m à vol d'oiseau de Baran, de l'autre côté du ruisseau du Moulant mais à plus de deux kilomètres par la route de cet ancien noyau bâti tout à fait comparable dans son architecture traditionnelle mais moins marqué par l'urbanisation récente.

Sur le cadastre napoléonien de 1832 apparaissent «les villages de Finsas», deux noyaux bâtis compacts constitués tous les deux de maisons souvent accolées les unes aux autres implantées de part et d'autre de toutes petites rues. Entre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} quelques constructions donnent la sensation de connecter les deux noyaux bâtis : Finsac devient une ligne bâtie terminée par deux points denses à chaque extrémité. Et c'est l'urbanisation contemporaine

qui va allonger le hameau, générant un étalement urbain marqué et rompant de fait totalement avec la morphologie originelle. Les premières maisons qui s'installent hors des bourgs datent des années 1970-2000 : elles sont construites au sud-ouest, en léger contrebas sur le coteau. Les plus anciens, implantés dans les bois ne sont pas visibles de l'espace public. La maison la plus exposée est un volume simple mais assez grand, d'un rez-de chaussée + une étage + comble, sans lucarne ni ornement. Les façades sont de couleur claire dans les teintes locales, quoique moins dorée, et le toit est en tuile.

Les pavillons les plus récents sont les plus visibles : déconnectés du noyau bâti ancien, implantés au milieu de parcelles de plusieurs milliers de m², ils diffèrent également dans les choix architecturaux : les volumes sont plus complexes, les toits très peu pentus, les façades de teinte légèrement rosâtre, et les toitures en tuile de couleur claire assez éloigné de la couleur rouille à rouge vieilli que l'on trouve localement.



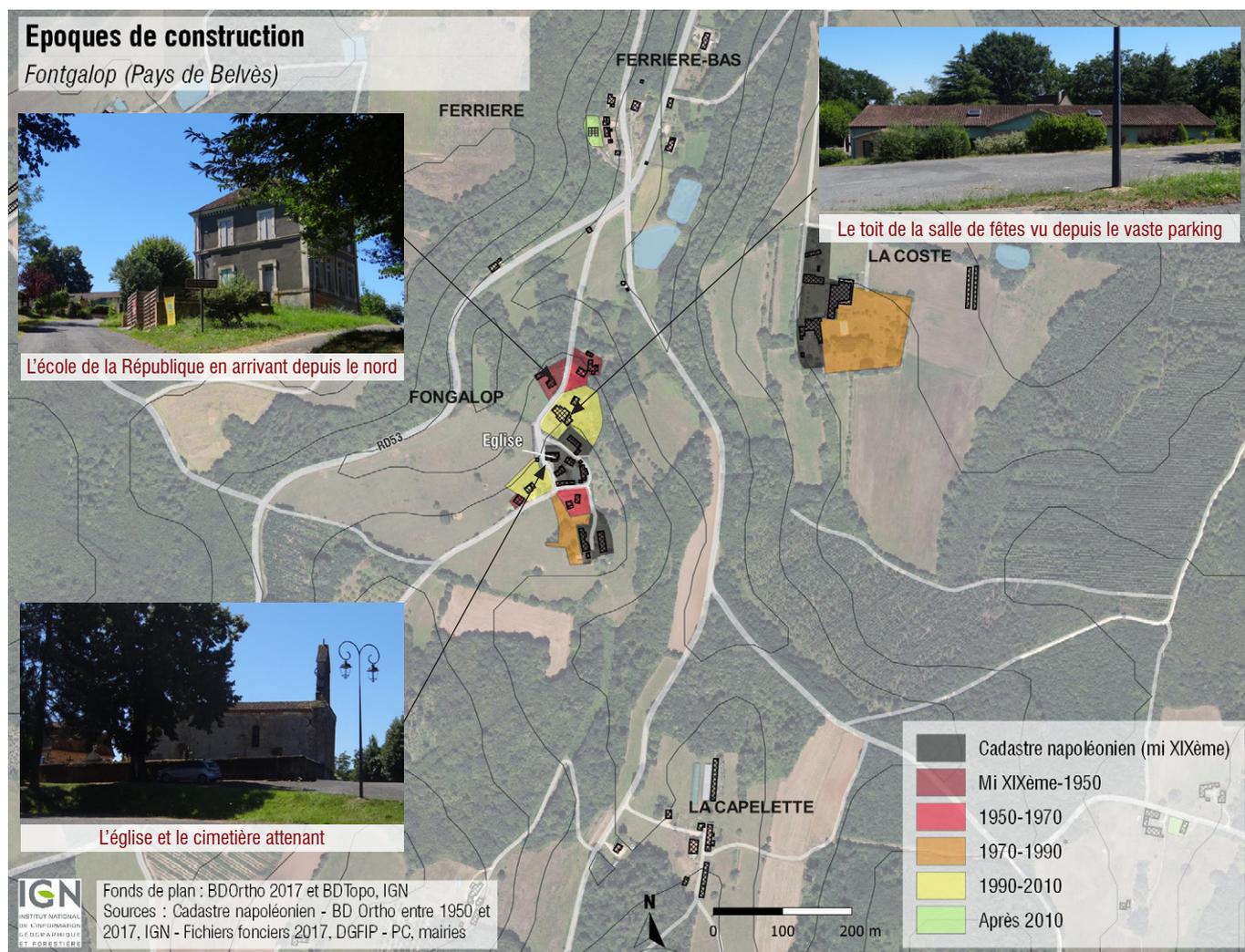
CARMENSAC (MEYRALS)

Carmensac est le noyau bâti localisé le plus au nord de la commune. Il est implanté sur un plateau à 180 m d'altitude, tourné vers le nord-ouest et le territoire des Eyzies et la vallée de la Vézère, que le relief accidenté constitué d'une succession de collines et de vallons ne permet pas d'apercevoir à cette distance (trois kilomètres à vol d'oiseau). Il faut trois minutes pour rejoindre le bourg de Meyrals en voiture et six minutes pour celui des Eyzies.

Carmensac est constitué de deux noyaux bâtis, dont l'un est en impasse (Carmensac haut). Celui-ci est implanté en haut d'une petite colline dont il couvre toute la surface du sommet, alors que Carmensac bas est implanté sur les coteaux qui font face à la première mais qui ensuite se poursuivent par un plateau aux dimensions plus étendues. Entre les deux, une route associée au départ d'un petit vallon les séparent.

Du fait de la topographie, le noyau le plus ancien de Carmensac haut est structuré par une petite rue qui fait le tour du sommet : au centre de cette boucle un premier îlot et sur l'extérieur de cette rue, une ligne

bâtie. Le hameau est très dense, très replié sur lui-même, les maisons souvent accolées et sur de petites parcelles, les jardins donnant vers l'arrière des maisons construites au plus près de la rue. L'urbanisation récente est quasiment absente, l'espace manquant pour de nouvelles constructions, celles-ci sont venues s'installer en dehors du noyau bâti, à proximité de l'accès qui permet de rejoindre la RD 48. A Carmensac bas l'espace étant plus large, le noyau bâti est plus étendu et paraît moins contraint par le relief. La densité et l'implantation des constructions n'en demeurent pas moins les mêmes que celles du bâti traditionnel : fortes densités, implantation à l'alignement, volumes simples, petites parcelles. Ici cependant l'urbanisation récente a pu trouver des interstices suffisamment grands pour s'implanter tout en respectant les caractéristiques architecturales du bâti ancien (bonne intégration).



FONGALOP (PAYS DE BELVÈS)

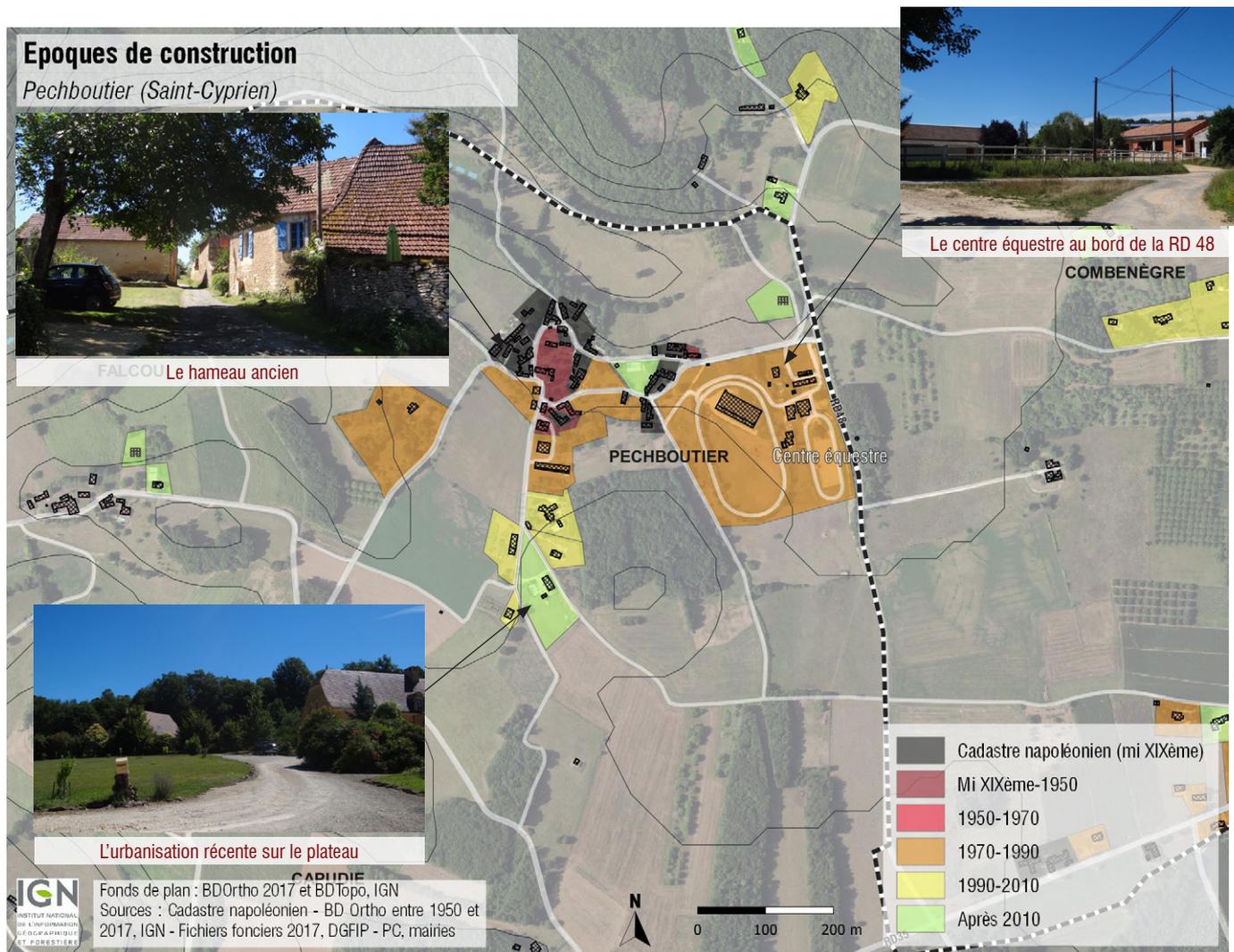
Fongalop est localisé au sud est de Pays de Belvès et donc du territoire VDFB, à 200 m d'altitude dans un secteur essentiellement boisé où la présence de l'homme - en tout cas sous les formes de l'urbanisation - est peu marquée. Le hameau est par conséquent excentré des communes du territoire, mais néanmoins proche de la RD 53 qui relie Pays de Belvès à Monpazier ; on peut également rejoindre Salles de Belvès par une petite route isolée à travers la forêt.

Par sa taille, petite, et le nombre limité de constructions qui le constituent (une vingtaine en comptant l'église) il s'apparente certainement à un hameau ; cependant c'est un hameau très particulier puisqu'une grande proportion de la surface bâtie relève de bâtiments publics. Fongalop était en effet une commune indépendante jusqu'en 1973, quand elle a rejoint Belvès.

Sur le cadastre napoléonien, il a la forme très traditionnelle d'un village en étoile, structuré autour de la place centrale de l'église à partir de laquelle partent plusieurs petites routes sans structures apparentes et

le long desquelles le bâti ancien est implanté. De ce bâti existe encore l'îlot de l'église, une maison implanté de l'autre côté de la route au nord-est de celle-ci, ainsi qu'une ancienne ferme et ses bâtiments en longueur à la sortie sud-est. Il s'agit de belles constructions en moellon de calcaire doré souvent non enduit, aux toitures pentues et en tuile, les menuiseries sont encadrées de pierre de taille et l'ensemble est restauré avec soin. Les constructions contemporaines apparues pendant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle sont très différentes de ces constructions traditionnelles mais sont également de styles très variés :

- en face de l'école on trouve un pavillon masqué par une végétation touffue, dont on perçoit surtout la toiture à pente marquée, de couleur tuile et équipée de lucarnes à croupe ;
- à la sortie ouest du bourg, un autre genre de pavillon au volume plus simple, aux pans de toit moins marqués, sur un niveau et sans lucarne ;
- la salle des fêtes par la couleur verte de sa façade renforce cette impression d'un bâti hétérogène qui semble avoir perdu sa cohérence architecturale tout en ayant conservé sa compacité.



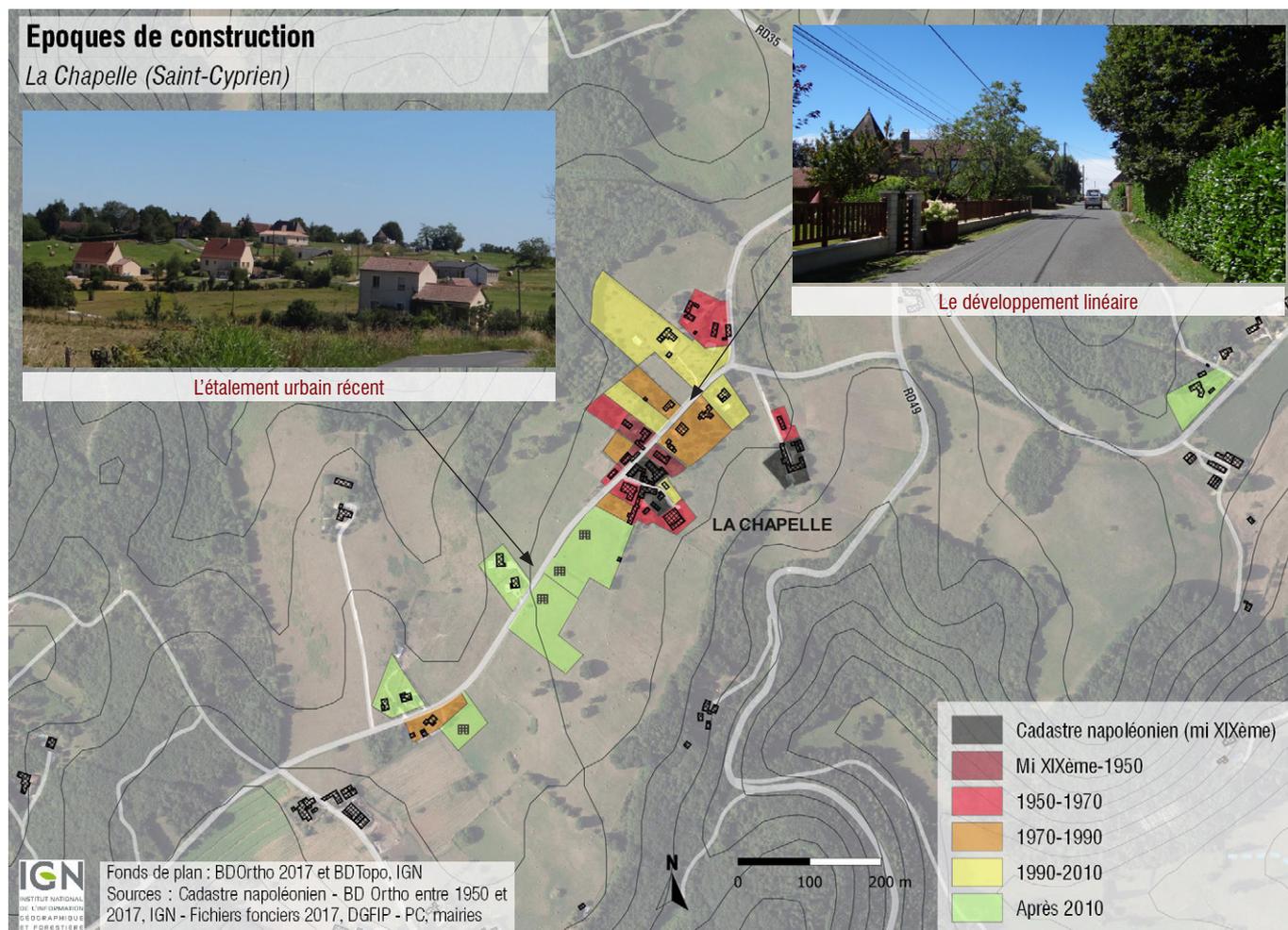
PECHBOUTIER (SAINT CYPRIEN)

Pechboutier est localisé sur une petite colline en surplomb de la RD 48, qui sur ce tronçon de un kilomètre de long quasiment droit constitue la frontière entre Saint Cyprien et Meyrals. Le hameau est donc localisé sur la bordure ouest de l'entité de paysage du plateau de Meyrals. En automobile il faut trois minutes pour rejoindre le bourg de cette commune contre six minutes pour rejoindre le centre de Saint Cyprien.

C'est un hameau ancien, vraisemblablement constitué à l'origine d'une ou plusieurs fermes, dont un ensemble de bâtiments implantés de part et d'autre de la route comme «en avant-poste», juste sous le noyau bâti et où s'est installé un centre équestre. Au bout de la petite montée, un tilleul remarquable nous accueille au centre d'un petit espace public agrémenté de son calvaire, puis une rue étroite permet de pénétrer le hameau, au bâti dense, enchevêtré. En le longeant le long de sa limite nord on devine plus qu'on ne le voit le vallon naissant du Moulinet qui ici fait office de frontière naturelle, toujours avec Meyrals. Le bâti ancien présente les mêmes

caractéristiques que sur l'ensemble du territoire : pierre calcaire de pays et sa couleur dorée spécifique, toitures en tuile aux pentes marquées parfois cassées, alternance de logis modestes voire d'anciens bâtiments à vocation agricole et de belles demeures aux volumes spacieux et relativement hautes.

A l'arrière de ce noyau bâti implanté en rebord de vallon, le plateau s'étend vers le sud autour de 180 m d'altitude. C'est vers cette direction et sur des surfaces relativement planes que l'urbanisation récente s'est tournée. On y trouve d'abord, depuis la sortie du hameau une succession de bâtiments agricoles dont les plus récents datent des années 1970 qui sont aujourd'hui abandonnés et en mauvais état. Puis à 140 m après les dernières maisons, apparaissent les pavillons postérieurs aux années 2000. Ceux-ci dans l'ensemble conservent les codes architecturaux vernaculaires traditionnels (à l'exception du plus récent) mais se démarquent par la taille des parcelles (entre 3000 et 8000 m²) et leur implantation au milieu de celles-ci.



LA CHAPELLE (SAINT CYPRIEN)

Le noyau bâti de La Chapelle est localisé à 4 km au nord ouest du bourg, à proximité de la RD 49 qui mène au Bugue. Il est traversé par un axe nord-est/sud-est qui permet de relier cette RD 49 à la RD 703 entre le Bugue et Coux et Bigaroque - Mouzens.

Il s'agit d'un noyau bâti récent mais qui s'est adossé à un écart ancien visible sur le cadastre napoléonien de 1832, que quelques constructions sont venues conforter au cours du XIX^{ème} siècle. Néanmoins la majorité des maisons datent de l'époque contemporaine, après les années 1950. Si l'on arrive depuis le bourg de Saint Cyprien, 2 constructions nous accueillent de part et d'autre de la route, perpendiculaire à celle-ci et parallèle aux courbes de niveau, comme 2 portes d'entrée sur le haut d'un petit coteau. Derrière ces 2 portes, assez imposantes, apparaît immédiatement une urbanisation plus récente, qui change radicalement d'ambiance paysagère, le long de la route. C'est donc bien un développement linéaire de 250 m à peu près, et qui parvient à l'autre extrémité à avaler le bâti ancien. Il est difficile d'élaborer une typologie des maisons, dont on devine seulement quelques unes des caractéristiques

des pavillons des années 1950-2000, car leur point commun dominant est d'être masquées par des haies aujourd'hui denses de lauriers, thuyas, voire des petits murs derrière lesquels ont été plantés des arbres.

Ce qui n'est pas le cas des pavillons les plus récents, qui au contraire sont implantés, en contrebas plus loin le long de la route, sur des terrains nus. L'urbanisation linéaire cède la place à une urbanisation diffuse, consommatrice d'espaces, et qui crée une impression d'étalement urbain. Les deux premiers sont implantés sur le côté droit de la route, au milieu de 2 parcelles d'environ 1500 m², accolées. Les garages font partie intégrante des constructions par conséquent la surface imperméabilisée jusqu'à la route est importante. Il s'agit quasiment des 2 mêmes pavillons : rez-de chaussée + comble aménagées dans des toits assez pentus (l'un à croupes), sans lucarne, aux façades de teinte calcaire du pays lumineuse et dorée, et aux toits en tuile. Les 3 pavillons plus récents sont en cours de construction mais diffèrent par leur toitures aux pans peu pentus, la couleur de ces toitures et la teinte des façades.



Entre la sortie de l'espace urbanisé de Siorac en Périgord et la limite entre les communes de Monplaisant et Sagelat (photos 1 et 2), la vallée est peu urbanisée et quand elle l'est il s'agit de constructions ancienne. Au Raunel, le garage semble annoncer une nouvelle séquence d'urbanisation consacrée aux activités économiques, et d'une certain façon, donne le ton.



Entre Raunel et Fongauffier, le bâti est assez rare et parsemé, constitué plutôt de bâtiments anciens (photo 4) ; mais la nouvelle ZA du Moulin Rouge prend forme peu à peu (photos 5 et 6)



L'arrivée à Fongauffier est largement marquée par les panneaux publicitaires autour de la boulangerie ; un peu plus loin une belle maison ancienne est devenue récemment épicerie où la publicité est largement mise en avant.

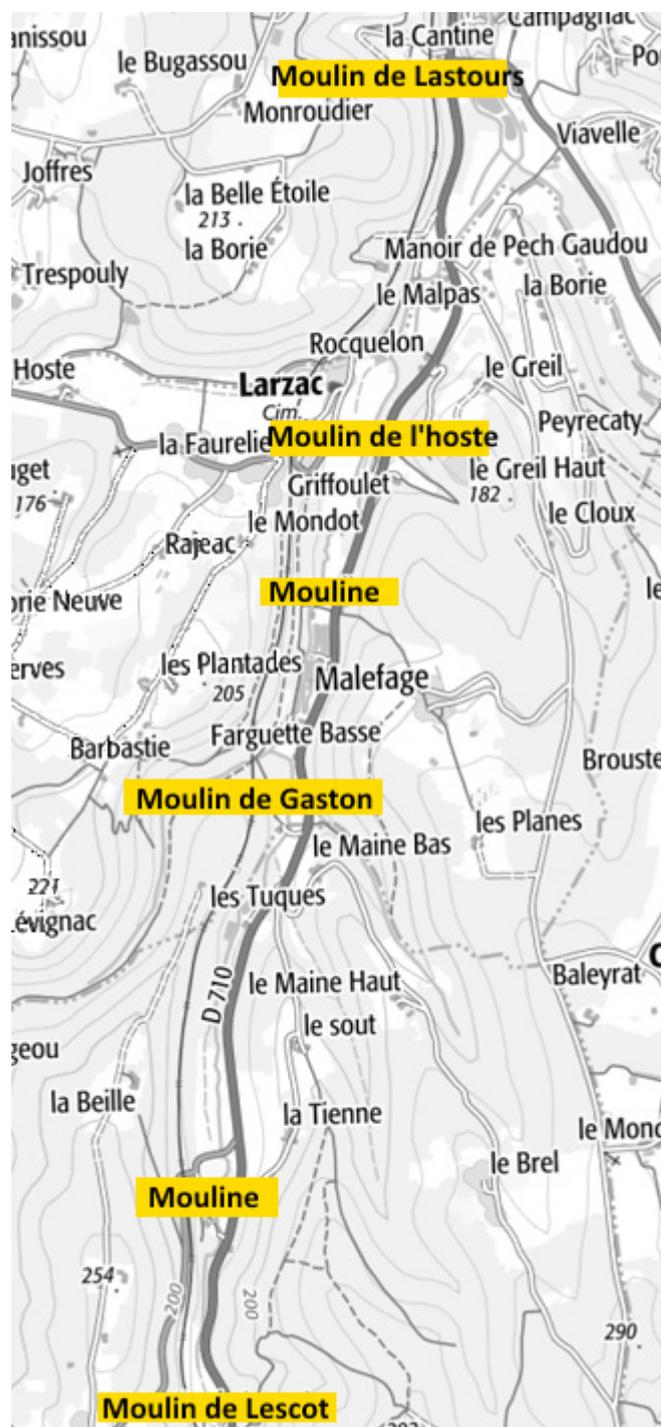
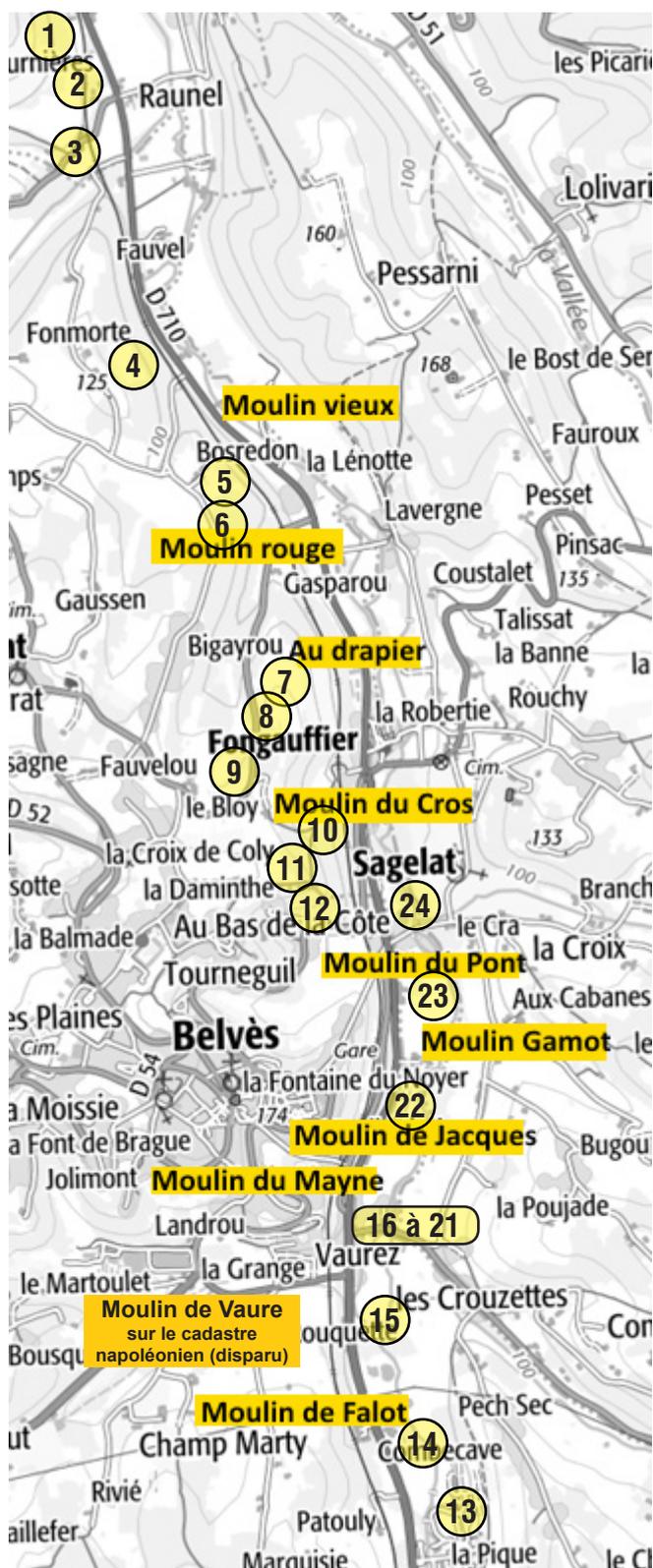


A partir de la filature (photo 10), à nouveau l'urbanisation s'efface peu à peu, ce qui rend d'autant plus visibles les bâtiments existant quand la végétation disparaît (photos 11 et 12)

L'URBANISATION DE LA VALLÉE DE LA NAUZE

La vocation économique de la vallée de la Nauze est ancienne : en témoigne la multitude de bâtiments patrimoniaux et surtout de toponymes qui rappellent l'utilisation de l'eau comme force motrice (les moulins, les moulines, Au drapier, et bien sûr l'implantation de la filature). Cette vocation a pris une nouvelle direction depuis les années 1970 sur le tronçon Raunel -Vaurez :

la vallée est aussi un axe de circulation structurant du territoire, et petit à petit des bâtiments économiques viennent s'y installer, sans relation avec la rivière en tant que telle. Ici c'est la visibilité qui est recherchée par les commerçants et artisans. Par conséquent, la vallée est aussi victime d'une banalisation architecturale qui lui fait perdre son caractère pittoresque et conduit à penser que l'on n'est plus vraiment ici à la campagne mais dans un secteur aux caractéristiques de plus en plus péri-urbaines qui tendent à effacer la qualité paysagère de la vallée de la Nauze sur un long tronçon entre Monplaisant et Belvès.





Vaurez, implanté au pied du bourg de Belvès est avec les abords de Fongauffier l'autre secteur de concentration de l'urbanisation de la vallée : ici peut-être plus qu'ailleurs, les constructions récentes se mêlent à un espace bâti riche de patrimoine architectural.



Dans le coeur de Vaurez, tradition et modernité se mélangent et créent une ambiance où les activités économiques installées dans du neuf ou dans de l'ancien réhabilité sont omniprésentes.



Ensuite, en remontant vers le nord, une fois encore l'urbanisation est beaucoup moins présente, et les bâtiments d'activités visibles de loin.

LE SRADDET ET L'URBANISATION

Pour lutter contre l'étalement urbain auquel se trouve confrontée la Région Nouvelle-Aquitaine, l'une des orientations principales du document a pour objet d'orienter en premier lieu et avant tout le développement urbain vers les tissus urbains existants : il s'agit au final de réduire de 50 % la consommation d'espaces à l'échelle régionale, par des modèles de développement économes en foncier.

Pour cela, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires approuvé le 27 mars 2020 dresse, dans son fascicule des règles générales, un corpus de cinq règles strictes quand à la localisation des secteurs urbains de demain :

- RG1 : les territoires mobilisent prioritairement le foncier au sein des enveloppes urbaines existantes. Il s'agit donc de donner la priorité aux espaces et gisements fonciers disponibles au sein de l'enveloppe urbaine existante, et, le cas, échéant, de développer des justifications en cas de développement hors enveloppe ;
- RG2 : les territoires organisent essentiellement le développement des surfaces commerciales dans les centralités et les zones commerciales existantes.
- RG3 : les territoires proposent une armature territoriale intégrant l'appareil commercial, les équipements et les services répondant aux besoins actuels et futurs de leur population en lien avec les territoires voisins. Cette armature sera construite en faisant référence à l'armature régionale ;
- RG4 : les territoires favorisent, au sein des enveloppes urbaines existantes, l'intensification du développement urbain à proximité des points d'arrêts desservis par une offre structurante en transport collectif ;
- RG5 : les territoires font des friches des espaces de réinvestissement privilégiés.

Cet objectif global et ambitieux est accompagné par celui de développer la cohésion et les solidarités sociales et territoriales ; là encore, un corpus de règles est établi :

- RG7 : les documents de planification et d'urbanisme cherchent, par une approche intégrée, à conforter et/ou revitaliser les centres-villes et centres-bourgs.
- RG8 : les administrations, équipements et services au public structurants sont préférentiellement implantés et/ou maintenus dans les centres-villes et les centres-bourgs ;
- RG9 : l'adaptation du cadre de vie aux usages et besoins des personnes âgées est recherchée par les documents de planification et d'urbanisme ;
- RG10 : des dispositions favorables à l'autonomie alimentaire des territoires sont recherchées dans les documents de planification et d'urbanisme :
 - par la préservation du foncier agricole ;
 - par la promotion de stratégies alimentaires locales et autres dispositifs de valorisation de la ressource agricole en proximité.